

SAINT MAIXENT DE BEUGNÉ

Le Charme d'une commune rurale



Mes chères concitoyennes, et chers concitoyens,



L'équipe qui a pris en charge la rédaction de ce bulletin reste toujours aussi dynamique et la qualité de son travail a été récompensée par l'attribution du 1er prix départemental du bulletin municipal des communes de moins de 500 habitants. Je remercie sincèrement tous les contributeurs, lesquels par leurs articles, vont vous faire revivre les moments de joies et de peines de l'année 2019 et les projets réalisés en 2019.

Mais avant de commencer, j'aimerais que nous ayons une pensée pour Henry HERREN qui nous a quittés le 6 septembre 2019. J'ai eu le privilège de travailler avec lui comme adjoint sous le mandat de maire de monsieur Sébran de Chabot. Henry HERREN fut une personnalité très appréciée et très représentative de la commune. Un article dans ce bulletin lui rend un hommage mérité.

Je voudrais faire un rapide bilan des événements et des actions du Conseil Municipal qui ont marqué l'année 2019 :

- **Projet de réhabilitation de notre église :** Le Cabinet NIGUES a remis à la mairie un dossier de programmation des travaux selon les degrés d'urgence ainsi que des recherches du contexte historique de la commune et de l'église. Une présentation du dossier a été faite auprès du Conseil Municipal en notant les travaux prioritaires. Un budget de 1,4 M€ sera nécessaire pour réaliser l'ensemble des travaux de réhabilitation en ne faisant intervenir que des entreprises. Ce budget n'est pas réaliste pour les finances de notre commune. Aussi est-il nécessaire de déterminer la première phase de travaux (toiture et plafond intérieur ?). La prochaine équipe municipale aura ce dossier à traiter.
- **L'association « Beigné Patrimoine »** a pour but de rassembler les bénévoles qui veulent s'investir dans la préservation de notre patrimoine communal et plus particulièrement de notre église. Un Conseil d'Administration a désigné un bureau et une Présidente : Sylvaine Bertalot. La forte volonté des membres de l'association va permettre de restaurer le petit et le grand patrimoine de notre commune.
- **Beigné Patrimoine** participe à la parution du livre sur Saint Maixent de Beigné que coordonne l'Association « Histoire et Patrimoine de Béceleuf », lequel livre est en précommande auprès de Beigné Patrimoine. N'hésitez pas à vous associer à l'action de ces bénévoles !
- **Travaux sur le PLUI :** de nombreuses réunions se sont déroulées en 2019 pour défendre les capacités de développement de notre commune. Le Conseil Municipal a beaucoup travaillé sur les différentes composantes du PLUI : périmètre urbain, zonage des parcelles, nouvelles parcelles destinées à la construction, règlement du PLUI, etc. Une enquête d'utilité publique est prévue début 2020. Je conseille à tous de venir consulter les plans du PLUI à la mairie et de s'exprimer auprès du commissaire enquêteur qui fera une permanence à la mairie selon une date qui vous sera communiquée. Ce PLUI sera applicable courant 2020 et l'instruction des dossiers d'urbanisme sera traitée par la CCVG, instruction payante pour la mairie.
- **Projet Eolien :** Les travaux coopératifs se poursuivent avec les communes de Coulonges et d'Ardin. Les études environnementales ont été réalisées et un dossier a été remis à la Préfecture en mars 2019 pour un parc de 6 éoliennes sur les trois communes. L'instruction du dossier se poursuit. Un article dans ce bulletin donne des précisions sur ce projet.
- **Signature d'une convention** avec la commune de Coulonges pour définir le cadre de la participation financière pour l'école publique La Belle Etoile tant en fonctionnement (selon le nombre d'élèves chaque année) qu'en investissement selon une clause d'échelonnement de la participation sur 15 ans.
- **Id79 et projet de sécurisation de la Grand'rue :** La commune a confirmé son adhésion à Id79 : service d'ingénierie du Conseil Départemental. Suite à cette adhésion, la commune a commandé une étude pour sécuriser la Grand'rue tant pour limiter la vitesse de circulation des véhicules que pour le circuit piétonnier des enfants qui prennent le car scolaire. Cette étude doit être transmise à la mairie fin 2019.
- **Les inaugurations du 30 août 2019 :** Le vendredi 30 août 2019 nous avons eu l'honneur d'accueillir dans notre commune d'illustres invités, les Autorités Départementales, pour les quatre inaugurations organisées par le Conseil Municipal. Nous avons inauguré la station d'assainissement collectif financée par le SMEG, les armoires de Montée en Débit Internet financées par la CCVG, les travaux de la Mairie et du Presbytère, et la création de deux logements pour personnes PMR. Ce fut un moment de convivialité avec les autorités présentes, lesquelles ont pu constater le dynamisme de notre commune. Des précisions sont données dans l'article dédié à ces inaugurations.

Tous ces travaux et ces événements ont été réalisés grâce à l'implication de tous, bénévoles, employés communaux et membres du Conseil Municipal que je voudrais remercier.

Pour l'année 2020, année des élections municipales, la nouvelle équipe municipale qui sortira des urnes aura la charge de planifier les projets et travaux à réaliser dès 2020.

Je vous renouvelle tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020, malgré le climat social très tendu, le contexte agité des manifestations et l'impact des réformes du gouvernement sur notre quotidien. Je pense plus particulièrement au projet de fermeture de la perception de Coulonges sur l'Autize programmée fin 2020.

Mais la solidarité et la convivialité, notamment dans nos associations, offrent la possibilité d'échanger et de se soutenir pour relativiser les moments difficiles.

Je vous souhaite une bonne année 2020 et je vous renouvelle tous mes vœux.

Bonne lecture.

2. HOMMAGE À HENRY HERREN

Monsieur Henry HERREN nous a quittés le vendredi 6 septembre 2019 à 18 h30 à son domicile de Livernière. Il était une personnalité reconnue et partie prenante de notre commune. Nous retranscrivons l'hommage qui lui a été rendu lors de ses obsèques le mercredi 11 septembre 2019 à 15 h 30 dans l'église de Saint-Maixent de-Beugné.

« Nous sommes ici rassemblés pour rendre un dernier hommage à monsieur Henry HERREN qui nous a quittés le vendredi 6 septembre 2019 à 18 h 30.

Je voudrais tout d'abord m'exprimer en tant que maire de Saint Maixent de Beugné, et rappeler que Henry HERREN s'est fortement investi dans la vie communale. Nous avons été ensemble adjoint au Conseil Municipal de Saint Maixent de Beugné de 1995 à 2001 sous le mandat de maire de monsieur Sébran de CHABOT.

Je me souviens de certains conseils municipaux où Henry HERREN (Henry avec un « y », il y tenait !) exprimait tout son talent de Professeur émérite de faculté pour analyser et reformuler les sujets débattus en Conseil afin que tous les membres de ce conseil puissent prendre une décision bien réfléchie. Il était pour nous le « Sage » du conseil municipal pour tempérer les débats !

Je me souviens du projet d'enfouissement des réseaux (électrique et téléphonique) du centre bourg. Henry HERREN avait la volonté que ces travaux permettent à notre centre bourg de retrouver son caractère d'autrefois jusqu'à vouloir garder les pavés des caniveaux !

Il s'y est fortement investi. Nous avons le résultat sous nos yeux.

Je me souviens de sa volonté de protéger les anciennes tombes du cimetière communal pour conserver son authenticité, volonté que je partage pleinement.

Je voudrais maintenant m'exprimer en tant que citoyen.

Je me souviens de la participation d'Henry HERREN aux cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre dans notre commune. Ses prises de parole nous rappelaient les drames par des faits marquants de l'histoire de ces deux conflits.

Il orientait ses propos sur l'actualité politique / économique et sociale de la France et du monde. Il concluait toujours par un message d'espoir dans un contexte religieux.

Je me souviens de sa grande satisfaction à propos des cérémonies organisées sur notre commune pour la commémoration du centenaire de la guerre 1914- 1918 et la forte implication de la population à la cérémonie le soir du 10 novembre 2018 sur les tombes des soldats morts pour la France.

Je me souviens de ses larmes de joie lorsque la Marseillaise a été chantée par la chorale devant le monument aux morts le 11 novembre 2018 et plus particulièrement par la participation des enfants ! Sa sensibilité d'ancien combattant s'exprimait naturellement.

Je me souviens de son implication dans l'Association des « Maisons Pay-



sannes » avec toujours sa volonté de défendre le patrimoine rural et local et aussi l'authenticité de nos paysages.

Je me souviens de son implication dans les Associations pour les personnes handicapées (APF) et les rencontres qu'il organisait dans notre salle des fêtes.

Nous garderons aussi en mémoire sa participation à la Marche des écoliers pour découvrir de nouveaux sentiers de randonnée, sa participation aux Feux de la Saint Jean. Dernièrement il avait eu le privilège d'allumer le feu sous les applaudissements des participants, sous une nuit étoilée, et il ne se privait pas de sauter au-dessus du feu, preuve qu'il se sentait toujours jeune !

A titre personnel, lors des travaux de réparations de l'étang de Livernière, je me souviendrai toujours de ses visites d'encouragement lors des pauses et de sa grande satisfaction de voir que cet étang allait être sauvé.

Merci Henry pour votre implication dans la vie locale et votre relationnel.

Nous garderons le souvenir de votre sourire malicieux derrière vos lunettes, votre silhouette élancée et votre pipe que vous activiez au rythme de vos réflexions et de nos échanges !

Henry, votre nom restera toujours associé à la vie de notre commune de Saint Maixent de Beugné.

Reposez en paix Henry, vous resterez toujours présent dans la mémoire des habitants de Saint Maixent de Beugné.»

Pour joindre la Mairie...

Ouverture du secrétariat :
le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h 30,
le mardi de 15 h à 18 h

Tél/Fax : 05 49 06 12 15

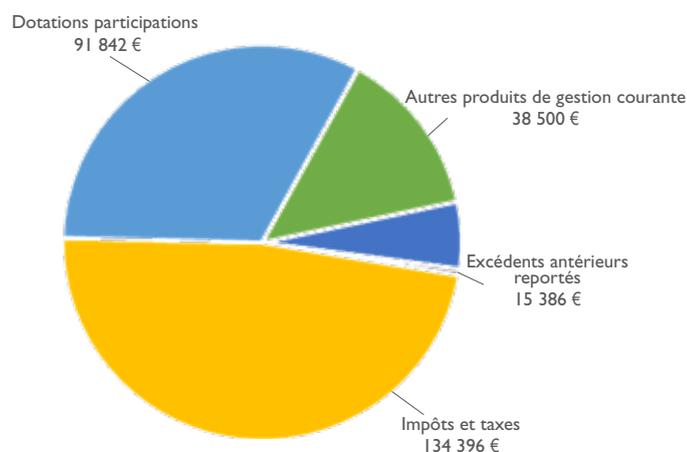
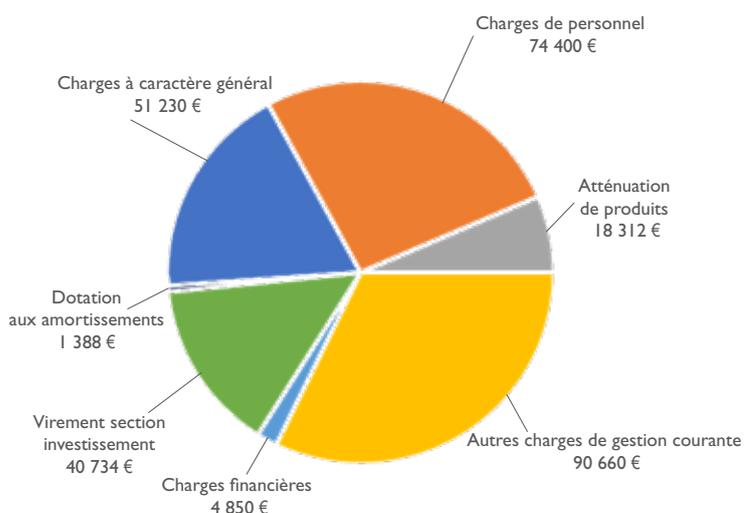
Courriel : st-maixent-beugne@wanadoo.fr

LE BUDGET

LE BUDGET COMMUNAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNELLE 2019

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 281 574 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 281 574 €



SECTION D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNELLE 2019

DÉPENSES	RESTES À RÉALISER	BP 2019	RECETTES	RESTES À RÉALISER	BP 2019
Déficit Investissement		47 727 €	Virement Section Fonctionnement		40 734,00 €
Emprunts	150 000 €	15 900 €	Subvention équipement SIEDS		1 388,00 €
Dépôts et cautionnements reçus	740 €		Remboursement TVA	4 000,00 €	1 500 €
Logiciels informatique	140 €	1 900 €	Excédent Fonction Capitalisé		82 469 €
Travaux Eglise Frais études	1 060 €	11 500 €	Travaux Bâtiments Subvention FRIL	47 500 €	
Travaux Eglise	6 073 €	2 942 €	Trx Batiments Subv DETR	41 488 €	
Terrains	1 000 €		Trx Batiments Subv FSIL	39 828 €	
Hôtel de ville	1 100 €	1 000 €	Emprunt		15 000 €
Travaux logements	1 025 €	4 500 €	165 Dépôt et cautionnements reçus		
Travaux café et matériel p/le café	538 €	1 150 €			
Autres réseaux	3 000 €				
Outillage		1 000,00 €			
Matériel bureau informatique	1 160 €	1 000,00 €			
Mobilier	1 721 €				
Achat tondeuse		7 200 €			
Travaux réserve incendie		5 000 €			
TOTAL	167 558 €	106 349 €	TOTAL	132 816 €	141 091 €
TOTAL RAR + BP 2019	273 907 €		TOTAL RAR + BP 2018	273 907 €	

ÉTAT CIVIL



Les mariages

Jacques LAGRÉE et Marie-Claude DURET le 29 juin 2019

Kévin SAVARIT et Marie GUERINEAU le 17 août 2019



Les naissances

Elsa BALLON née le 11 février 2019
 Thiago VIGNE COURTES né le 10 avril 2019
 Imrane LAFRAIKH né le 1^{er} août 2019
 Anaé BLOUIN née le 21 août 2019
 Léna GRELIER née le 26 août 2019
 Soline BERGER née le 6 septembre 2019
 Constant TETARD né le 21 septembre 2019
 Marlon DRILLON GOURDIEN né le 5 octobre 2019



Les décès

Jean Louis MARTIN décédé le 12 janvier 2019

Thierry BERNAUDEAU décédé le 25 février 2019

Jean-Claude SIMONNEAU décédé le 4 mai 2019

Denise BOUTET Veuve ROYER décédée le 8 juillet 2019

Ronald WEBER décédé le 10 juillet 2019

Henry HERREN décédé le 6 septembre 2019

Synthèse des principales délibérations



Séance du 18 février 2019

- La commune va adhérer au SIGIL (Système d'Information Géographique d'Intérêt Local). Ce système permet de visualiser, sur informatique, le cadastre et les réseaux d'eau et électricité pour chaque commune.
- Convention de participation financière avec École Belle Étoile pour le remboursement des frais d'investissement réalisés pour le bloc sanitaire et le préau, soit 2700 euros/an pendant 15 ans. Les frais de fonctionnement annuels sont répartis en 3 versements sur une année.
- Les travaux pour réfection du secrétariat de la mairie seront réalisés par l'employé communal.
- Nouvelles compétences attribuées à la Communauté de Communes : prise en charge des transports scolaires vers les équipes

sports, soutien des structures dédiées à l'enseignement de la musique, portage des repas pour l'ancienne Com.Com. de Mazières et prise en charge de la contribution due au SDIS.

Séance du 28 mars 2019

- Le résultat de clôture de l'exercice 2018 du budget de fonctionnement est de 97855,30 euros.
- Ce résultat est affecté pour 82468,94 euros en section d'investissement et pour 15386,36 euros en report sur la section de fonctionnement du budget 2019.
- Budget 2019 équilibré à 281574,36 euros en section de fonctionnement et 273907,30 euros en investissement.
- Participation financière pour fonctionnement de l'école Belle Étoile de 29109,45 euros pour 2017/2018. RPI impossible entre les deux communes, car il faut une école dans chaque commune pour pouvoir réaliser un regroupement.

Séance du 17 avril 2019

- Les logements à l'étage de l'ancien presbytère seront vacants en juillet. La commune prévoit la réfection de ceux-ci en logements à énergie positive, moyennant demande de subventions.
- Aurélien Grelier informe la commune qu'il vient d'acheter un terrain à M. Renaudin pour faire des tunnels de stockage de bois. La commune lui précise qu'au-delà de 1000 m³ de stockage, il sera soumis à une déclaration.

Synthèse des principales délibérations (suite)

Séance du 29 avril 2019

- Le Conseil Municipal décide de maintenir pour 2019 les taux d'imposition des taxes au même barème que 2018 soit 12,05% pour taxe d'habitation, 12,74% pour taxe foncière bâtie et 47,85% pour taxe foncière non bâtie. Cela nous assure un produit de 92 386 euros.
- Travaux de voirie prévus sur la route de la Forêt à Champolan, entre la Petite Girardière et la Bruyère et sur la montée des Chapellonières.

Séance du 23 mai 2019

- La première étude pour réaménagement des logements de l'ancien presbytère se chiffre à environ 120.000 euros. La commune peut prétendre à environ 90.000 euros de subventions de la région et du département.
- Des membres du club de foot viennent présenter aux membres du Conseil Municipal des revendications sur l'entretien du terrain de foot et ses abords, avec entre autres le taillage des haies et la scarification du terrain. Dorénavant deux personnes sont désignées pour faire le lien entre le club et la mairie, à savoir Hugo Berger pour le foot et Laurent Bonnet pour la mairie.

Séance du 3 juillet 2019

- Le cabinet Niguez vient présenter au Conseil son étude pour la restauration de l'église clé en mains. Le montant total des travaux se chiffrerait à plus d'un million d'euros pour les travaux de couvertures, maçonneries, assainissement intérieur et extérieur, charpente, électricité, chauffage... Le Conseil Municipal se voit dans l'obligation de reporter au prochain mandat le début des travaux, car pour l'année en cours les demandes de subventions seront utilisées pour la réfection des logements du presbytère.
- La région gère maintenant les demandes de transport scolaire. Les familles doivent faire leur demande et règlement en ligne. La commune se chargera de les rembourser ensuite.

Séance du 11 juillet 2019

- Dernière ligne droite pour validation du PLUI : la commune demande à intégrer des changements de destination de certains bâtiments en pierre ou granges pour avoir la possibilité de les aménager en habitation. Proposition aussi d'un stéal pour le terrain d'Aurélien Grelier, ce qui lui laisserait par la suite la possibilité de faire un bâtiment en dur sur son terrain.
- Participation financière à l'école Notre Dame de 3 acomptes de 3000 euros. Il reste donc à régler 6.600 euros pour l'année 2018/2019.
- Le comité de pilotage du projet éolien prévoit une réunion d'informations pour les habitants de la commune en septembre/octobre.
- M^{me} Bonamy informe la municipalité qu'elle vient de créer l'association « Vent d'Autize Gâtine » portant sur l'éolien.

Séance du 26 août 2019

- Réunion préparatoire pour l'inauguration de la station d'assainissement, de la montée en débit, des travaux sur les bâtiments de la mairie et du presbytère et des logements pour personnes à mobilité réduite. Inauguration le vendredi 30 août en fin d'après-midi en présence de M^{me} la Sous-Préfète, de Mrs

les Sénateurs, du Président du Conseil départemental, de M^{me} la Vice-présidente du Conseil Régional, du Président du SMEG et de plusieurs maires du canton.

- Remboursement du prêt relais de 150.000 euros suite à la réception de 100.000 euros de subventions pour les logements de personnes à mobilité réduite.

Séance du 3 octobre 2019

- Selon le rapport de la CLECT de la Communauté de communes, la commune devra maintenant assurer l'entretien des bornes d'incendie, ce qui revient à environ 800 euros par an. Et les frais de dossier pour la mise en place du PLUI seront partagés entre toutes les communes au prorata du nombre d'habitants. La commune devra payer 1109 euros.
- La commune prendra en charge la participation financière pour la prise en charge des élèves entre la sortie des classes et le passage du bus à raison de 20 cts/enfant/jour, soit la somme d'environ 280 euros pour l'année scolaire 2018.
- Étude gratuite en cours d'ID 79 pour la sécurisation du centre bourg.
- L'entreprise Girardin de Coulonges demande si elle peut acheter le terrain derrière l'entreprise de Benoit Renoux pour ses travaux paysagers. La mairie lui propose le terrain à 7 euros HT sans les travaux d'accessibilité aux réseaux.

Séance du 12 novembre 2019

- Pour la réfection des logements du presbytère, le lot menuiserie, plâtrerie revient à M. Benoit Renoux pour un montant de 31.055 euros et le lot électricité chauffage revient à M. Vincent Charrier pour la somme de 18.523 euros.
- Relation avec la MFR de Beaussais Vitré pour prendre un jeune en apprentissage sur la commune qui suivrait la formation pour un CAP maintenance en bâtiments collectifs et entretien des espaces verts.
- Beugné se porte volontaire pour faire partie des communes qui s'engagent dans des actions pour la préservation de la Trame Verte Bleue et Noire.

Séance du 16 décembre 2019

- PLUI : enquête d'utilité publique prévue le 28 janvier de 15h à 18 h à la mairie.
- Recensement de la population du 16 janvier au 15 février.
- Dans le cadre du budget participatif du Conseil Départemental, l'association Beugn'aise vient présenter au conseil municipal un projet de city park près de la salle des fêtes. Projet, qui s'il est accepté, serait financé à 80% par le Conseil Départemental, le reste serait à la charge de la commune.
- Rapport annuel du SMEG (syndicat des eaux) : Beugné alimenté principalement par le Cébron et le SECO. 17 km de réseaux sur la commune.

LES CHANTIERS ET PROJETS EN COURS

Les logements du presbytère

Dans le début des années 1980, le presbytère, ayant perdu sa fonction paroissiale faute de curé, a été réaménagé en 3 logements locatifs. Depuis, très convoités, ces logements n'ont connu que très peu de vacance. Ils ont permis, en 40 années, d'accueillir de nouveaux habitants à Saint Maixent-de-Beugné ; et nombreux sont ceux qui, après un passage « au presbytère », ont pu accéder à la propriété dans la commune.

Après 40 années de bons services, une réhabilitation s'imposait car les standards locatifs d'aujourd'hui demandent des aménagements différents, les normes de construction ont bien sûr fortement évolué, et les dépenses d'énergie pour le chauffage sont devenues une grande préoccupation.

La municipalité de Saint-Maixent-de-Beugné a donc décidé de réhabiliter le presbytère en 4 logements à très haute performance énergétique.

Le projet consiste à engager un programme de travaux cohérents et ambitieux pour atteindre le niveau BBC rénovation (73 kWh/an/m²) sur l'enveloppe du bâti :

- Modification de l'agencement

des logements pour organiser des zones « jour » et « nuit ».

- Réalisation d'une isolation renforcée des murs extérieurs (12 cm) avec traitement de l'étanchéité.
- Réfection des installations électriques pour un éclairage performant.
- Installation d'une ventilation mécanique hygroréglable par logement pour un renouvellement d'air nécessaire pour l'évacuation de l'humidité et des polluants intérieurs.

L'opération consiste également à innover :

- En dotant le bâtiment, d'une solution de chauffage par énergie renouvelable indépendante par logement. Ainsi, un poêle à granulés de bois étanche (Classe de performance 7 étoiles Flamme verte) viendra couvrir les besoins de chauffage et se substituer au chauffage électrique dans chaque logement.
- En proposant aux futurs locataires un accompagnement de l'Espace info Energie du CRER, partenaire de la communauté de communes Gâtine Autize, pour adopter un comportement économe dans le logement et ses usages.



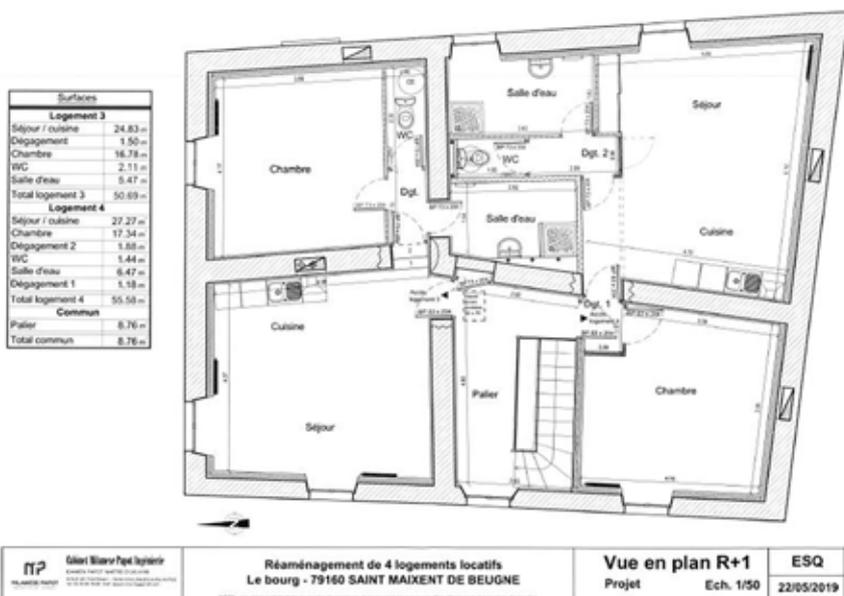
Bien sûr les travaux sont organisés par tranche en fonction de la vacance des logements. Ainsi, libéré de ses locataires, l'étage est entré dans son programme de rénovation énergétique en octobre 2019.

Le premier intervenant sur le chantier est l'employé communal Serge Fourdrain. Aidé de Gilles et de Régis, il a démolit et retiré les gravats. Les artisans locaux, mieux-disants lors des consultations, ont pris le relais pour la reconstruction : SARL Renoux pour les menuiseries et contre-cloisons, SARL Charrier pour l'électricité et le chauffage.

L'investissement prévisionnel est donné pour 117000 € hors taxes. Les aides sont attendues pour réduire le « reste à charge » communal, avec le soutien de la Préfecture (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) à 28 000 €, de la Région calculée à 31000 € pour les travaux liés à la transition énergétique et du Département des Deux-Sèvres.

Au terme du chantier, cette opération permettra, à coup sûr, d'accueillir encore de nouveaux locataires dans de bonnes conditions de confort, avec des charges d'énergie raisonnables.

Et qu'ils deviennent ainsi habitants de la commune pour très longtemps !



L'étude sur l'église



Le Conseil Municipal a décidé dans le courant de l'année 2018 de faire appel à un architecte du patrimoine pour réaliser un audit sur l'état de l'église et déterminer les tranches de travaux à prévoir. C'est le cabinet Niguez de Niort qui a réalisé cette étude et qui nous a remis son rapport au printemps 2019.

Le dossier de restauration de ce cabinet comprend 3 parties distinctes :

- L'historique de l'église.
- L'état sanitaire des couvertures, charpentes, maçonneries, assainissement...
- L'estimation des travaux.

En ce qui concerne l'état sanitaire de l'église on peut noter les points suivants :

- La réfection des couvertures de la nef et du chœur est à prévoir en totalité. La couverture du clocher est en bon état et ne nécessite qu'une vérification, même chose pour celle des sacristies. Par contre la couverture des latrines est médiocre et doit être refaite.
- Au niveau de la charpente, celle du chœur est dans un état correct et ne nécessiterait que de remplacer les bois détériorés des pannes,

avec un ajout de pannes intermédiaires. Par contre la charpente du clocher devrait être entièrement refaite et de façon triangulée, ce qui n'est pas le cas actuellement. Le beffroi devrait lui aussi être refait à neuf et triangulé pour supporter le poids des cloches, et ainsi elles pourraient battre à la volée sans entraîner de fissures dans la maçonnerie par les vibrations.

- En ce qui concerne les maçonneries, il y aurait de nombreuses fissures à corriger en divers endroits de l'édifice.
- Pour ce qui est de l'assainissement, on remarque de nombreuses remontées capillaires, avec mousses et lichens sur les murs extérieurs et auréoles humides à l'intérieur. Pour y remédier, il faut impérativement récupérer les eaux pluviales et les canaliser.
- Enfin le diagnostic prévoit une remise aux normes de l'électricité et du chauffage, sans oublier la réfection des vitraux, du chemin de croix, du plancher dans la nef et de l'escalier menant à la tribune.

Ce rapport complet et détaillé du cabinet Niguez nous propose une remise à neuf de toute l'église, et nous chiffre l'ensemble des travaux, tout en tenant compte



Proposition de datation église saint Maixent



des normes de sécurité à prévoir pour la réalisation de ceux-ci (échafaudages...)

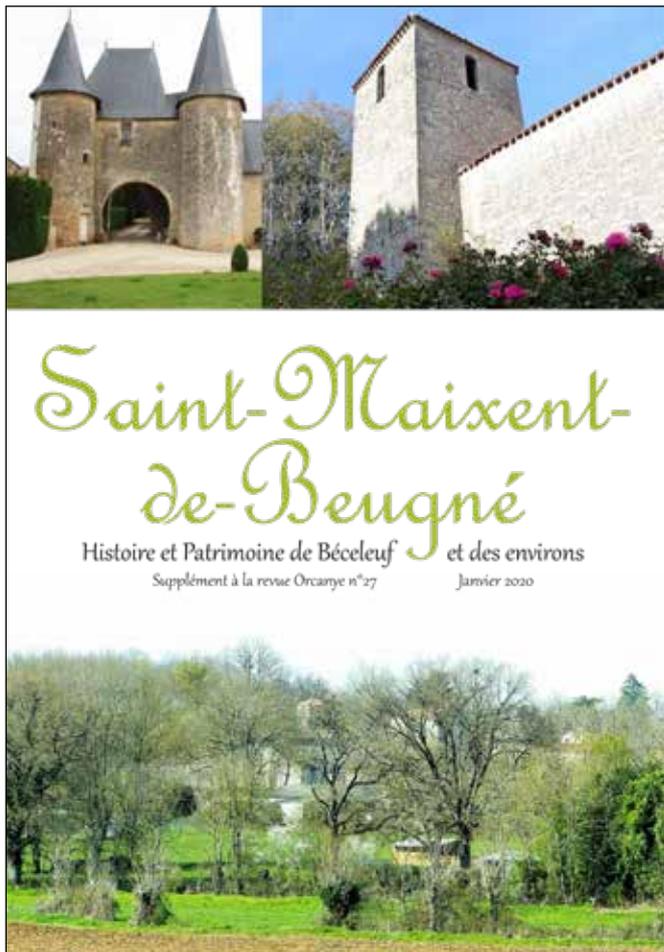
Le coût global pour la remise en état de l'église, clés en mains, dépasse le million d'euros.

Il va sans dire que ce montant est au-delà des possibilités financières de la commune.

Actuellement le Conseil Municipal travaille sur la recherche de subventions pour parer au plus urgent des travaux, à savoir la réfection de la toiture de la nef et du chœur, mais aussi l'assainissement et a fait appel à plusieurs entreprises du canton pour établir différents devis de travaux.

L'association « Beigné Patrimoine » qui vient d'être créée sur la commune a pour objectif, entre autres, de se mobiliser pour permettre cette restauration de l'église. Cette mobilisation sera principalement humaine, mais elle étudie aussi la possibilité d'obtenir des dons auprès de la Fondation du Patrimoine ou bien auprès de mécènes privés, car comme le dit si bien l'adage : « qui ne tente rien, n'a rien ».

Le livre sur Saint Maixent de Beugné



Dans le précédent bulletin, nous vous avons parlé du projet du Conseil Municipal d'élaborer un livre sur St Maixent-de-Beugné, en collaboration avec l'association « Histoire et Patrimoine de Béceleuf ».

Plusieurs réunions du comité de rédaction ont déjà eu lieu pour définir les différents thèmes qui seront abordés dans le livre.

Après une brève présentation de l'histoire générale de St-Maixent-de-Beugné, vous trouverez dans ce livre de nombreuses photos aériennes des différents hameaux de la commune.

Le thème de l'eau sera abordé au travers des puits, lavoirs, fontaines et ruisseaux que l'on peut voir en différents endroits de St-Maixent-de-Beugné.

Bien sûr l'histoire du château de la Roussière, mais aussi celle de Livernière seront relatées, et une partie non négligeable du livre abordera la religion au travers de l'histoire de l'église, du cimetière et des couvents de la commune.

La vie associative et économique sera aussi présentée.

Et au détour d'une page ou d'une autre de ce livre, vous pourrez admirer des photos insolites de notre paysage, ou bien de certains bâtiments de la commune. Mais je ne vous en dis pas plus et vous invite à les découvrir par vous-mêmes.

Vous pouvez d'ores et déjà souscrire pour acheter ce livre auprès de l'association « Beugné Patrimoine » ou bien auprès de la mairie.

Son prix de vente est de 15 euros et il sera disponible dans le courant du premier trimestre 2020.

La sécurisation de la Grand' Rue

Le conseil municipal examine, avec l'association ID79 du département, un aménagement de la rue principale. En ce début d'année, différentes solutions vont être à l'étude pour sécuriser l'accès au commerce local, et au bus scolaire. L'objectif, étant, malgré ces aménagements, de garder l'authenticité de notre centre bourg.



Chemineurs piétons inexistant



Stationnement des véhicules obligeant les piétons à cheminer sur la chaussée



Espaces publics devant les bâtis existants non délimités

Le projet de parc éolien



Photomontage n°25 : vue depuis le croisement entre la D744 et la sortie est de Saint-Maixent-de-Beugné vers l'est

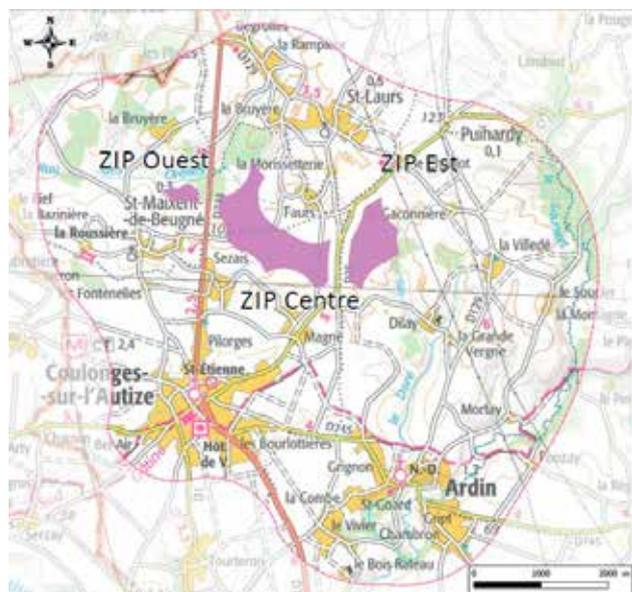
Dans le précédent bulletin communal, le projet éolien, porté par la société Valeco, qui s'étend sur trois communes, dont Saint Maixent de Beugné, vous était présenté.

Les trois communes concernées par l'implantation des aérogénérateurs ont donné leur accord pour l'étude du projet avec les exigences de produire un projet respectueux du territoire.

Ainsi, un comité de pilotage été constitué : il réunit la société qui est à l'initiative du projet et les représentants des trois communes (Ardin, Coulonges sur l'Autize et Saint Maixent de Beugné). Ce comité vient apprécier l'état d'avancement du projet, pour veiller au bon déroulement des études préliminaires et contrôler le respect des exigences de départ.

Aujourd'hui, les études techniques ont été réalisées et remises aux services de la Préfecture des Deux-Sevres ; il s'agit des études techniques de vent, acoustiques, paysagères et faunistiques.

Le sujet est très technique et appelle légitimement de nombreuses questions : Qui exploite ? Comment fonctionne une éolienne ? Quels sont les bénéfices ?



A qui sont-ils distribués ? Quel est l'équivalent en pétrole ? Y a-t-il des déchets ? Est-ce bruyant ? Pourquoi l'éolien ? Quels sont les retours pour les habitants de Beugné ?

Le souhait du Conseil Municipal de partager ce projet auprès du plus grand nombre a conduit à demander à la société Valeco d'organiser, dans un premier temps, une réunion d'information pour que chacun puisse poser individuellement ses questions sur le projet.

Cette réunion s'est tenue le 25 septembre 2019 en mairie. De cette réunion, 3 enseignements majeurs ont pu être relevés :

- Avec près de 30 participants, le projet éolien suscite l'intérêt à Beugné.
- L'information et la pédagogie sont nécessaires à la compréhension.
- La participation des citoyens à l'élaboration du projet est attendue.

Ce premier exercice d'information et de communication, souhaité par tous, sera évidemment suivi d'autres actions, d'information et de concertation tout au long du programme de développement.

Le prix des énergies est des plus tendus ; il rend parfois la vie difficile pour les ménages les plus modestes. Le réchauffement climatique impacte déjà, sous nos latitudes, les agriculteurs, les forestiers et toute la société en général. Cela montre à quel point le sujet de l'énergie nous concerne tous.

La commune, en réduisant ses besoins de chauffage (isolation de la mairie et des logements communaux), en ayant recours aux énergies renouvelables (chaudière à granulés de bois au café restaurant) est entrée concrètement en action et montre sa cohérence. L'éolien, à partir du moment où le projet est soumis à la concertation, est aussi une solution qui répond aux enjeux de transition énergétique.

Affaire à suivre !

LA CCVG



La Communauté de Communes Val de Gâtine (CCVG) a poursuivi ses travaux en 2019 avec la volonté de stabiliser les compétences et le fonctionnement de ses services.

Pour notre commune ou bien les communes voisines, voici les impacts :

La Communauté de Communes Val de Gâtine (CCVG) a poursuivi ses travaux en 2019 avec la volonté de stabiliser les compétences et le fonctionnement de ses services.

Pour notre commune ou bien les communes voisines, voici les impacts :

Piscine de Coulonges

La CCVG a lancé les études ainsi que les dossiers de demande de subvention avec l'aide du maître d'œuvre (le cabinet d'architecte GRUET) pour la rénovation de la piscine qui restera de plein air.

Les consultations des entreprises sont prévues début 2020 pour un lancement des travaux pour septembre 2020 et une réouverture de la piscine en juin 2021.

Les écoles de Coulonges pourront par ailleurs utiliser la piscine sur une période plus longue qu'actuellement.

Taxe de séjour

La CCVG a instauré une taxe de séjour sur tout son territoire à partir du 1^{er} janvier 2020.

Selon les catégories d'hébergement, un tarif a été défini. Les personnes concernées par une activité d'hébergement peuvent se rapprocher de la CCVG pour connaître les tarifs appliqués. Pour les chambres d'hôtes, la taxe de séjour est de 0,40 €/nuitée/personne.

Transport scolaire des classes maternelles et primaires



La CCVG n'intervient plus dans cette compétence, c'est la Région Nouvelle Aquitaine qui gère cette compétence de transport. Les parents doivent se connecter au site de la Région (à partir du mois de juillet à septembre) pour faire les démarches d'inscription et régler le coût du transport pour l'année scolaire. Ensuite, ils doivent transmettre à la

mairie la facture qu'ils ont payée pour pouvoir se faire rembourser totalement. En effet, comme la commune n'a pas d'école, elle prend en charge la totalité des coûts.

Transport des personnes vers le marché de Coulonges tous les mardis.

Ce service n'est pas utilisé sur notre commune alors que nous participons financièrement.

Il est impératif de s'inscrire auprès de la CCVG pour formaliser le circuit et activer les points de ramassage. Les personnes intéressées doivent payer 1 € pour un trajet aller / retour.

GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

Cette nouvelle compétence a été confiée aux intercommunalités depuis le 1^{er} janvier 2018.

Sur vos avis d'imposition, vous pourrez constater l'application de cette nouvelle taxe : de 0,147% pour la taxe d'habitation et de 0,0933% pour la taxe foncière.

PLUI

Le service urbanisme de la CCVG a fortement participé à l'élaboration du PLUI et le conseil municipal s'est fortement impliqué dans sa conception.

Après de nombreuses réunions, nous avons validé le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) Gâtine Autize.

Ce PADD définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

Ce PADD donne aussi les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs. Ces orientations sont retenues pour l'ensemble de la CCVG ou de la commune. Ce PADD est consultable en mairie.

Dans le PLUI qui reprend l'ensemble des recommandations du PADD, la commune a un potentiel de 41 nouvelles constructions sur 12 ans. Les périmètres urbains du centre bourg, de la Bazinière et de Fauris ont été arrêtés. Le plan de zonage de l'ensemble de la commune ainsi que les règlements associés sont finalisés. Vous pouvez consulter le plan de zonage en mairie.

Une enquête publique est prévue début 2020 avec un commissaire enquêteur pour l'ensemble des communes de la CCVG ex Gâtine Autize.

Vous êtes vivement invités à venir consulter les documents du PLUI, en particulier le plan de zonage pendant l'enquête publique et à transmettre vos remarques au commissaire enquêteur.

Suite à cette enquête, le PLUI sera applicable et les documents d'urbanisme ne seront plus instruits par la DDT mais par le service urbanisme de la CCVG. Chaque demande (Permis de construire etc.) sera facturée par la CCVG à la commune. Les tarifs seront à revoir (ex : instruction d'un permis de construire : 120 €), une charge financière supplémentaire pour la commune ...

Id79

La CCVG a adhéré à Id79, le service d'ingénierie du Conseil Départemental.

Projet d'extension de la ZAC de Coulonges

La CCVG s'est portée acquéreur de parcelles situées à gauche à la sortie de Coulonges en direction de Niort, ainsi que de la parcelle de l'ancienne boîte de nuit.

Ces parcelles sont destinées à l'extension de la Zone d'Activité de l'Avenir de Coulonges, laquelle est presque saturée.

La CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre les communes et la CCVG.

Sur proposition de la CLECT, la CCVG a voté (concernant notre commune) :

- La restitution aux communes de la compétence « contrôle et entretien des poteaux d'incendie, soit une charge supplémentaire de 805 € /an pour la commune pour ses 11 poteaux.
- La prise en charge de la MED (Montée en Débit) internet de la commune, soit une charge de 122 681 €.
- Élaboration du PLUI, participation de la commune: 1 109 €/an pendant 10 ans.
- Provision pour modification du PLUI, participation de la commune : 179 €/an.

L'école de musique de la CCVG :

Cette année, ce sont 130 élèves qui franchissent chaque semaine la porte du Centre Musical désormais situé au 3 rue du Marché Neuf à Coulonges sur l'Autize. Sept enseignants dispensent les cours de piano, flûte, saxophone, guitare, clarinette et batterie. A noter que nous avons axé cette saison 2019-2020 sur la pratique musicale en ensemble :

- la création d'un 2^e groupe de musiciens regroupant des pianistes, guitaristes et flûtistes.
- Un 2^e groupe d'éveil musical, cours destiné aux 5-6 ans, a également vu le jour en cette rentrée.

- mise en place cette année d'un cours de formation musicale, bel euphémisme désignant le solfège, afin de permettre à nos élèves de profiter au mieux de leur instrument en découvrant lors  cours collectif les principaux codes nécessaires à la pratique instrumentale.

Ils sont donc 46 élèves à participer à l'un de ces ensembles contre 13 l'an passé.

Chaque année est ponctuée par deux spectacles afin que chacun ait l'opportunité, s'il le souhaite, de présenter un morceau sur scène, soit en solo, soit au sein d'un groupe constitué d'autres élèves.

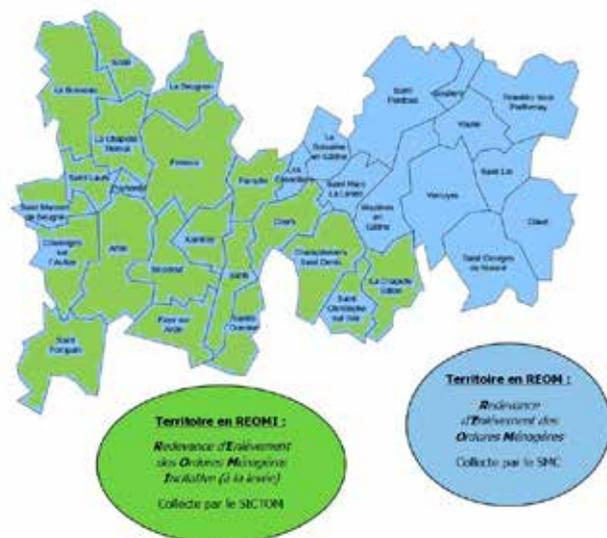
Prenez note que le mercredi 24 juin 2020 à 19h, le Centre Musical proposera son spectacle de fin d'année à Saint Maixent de Beugné, aux abords de la salle des fêtes. Peut-être y retrouverez-vous parmi les musiciens, quelques-uns des 9 élèves de la commune inscrits à l'école de musique !

A cette occasion, l'association « Beugné Patrimoine » proposera buvette et sandwiches.

Le Sictom

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes Val de Gâtine gère le service déchets en régie pour la collecte auprès des particuliers et des professionnels des secteurs de Coulonges-sur-L'Autize et Champdeniers ; et par délégation au SMC Val de Sèvre pour la collecte sur le secteur de Mazières-en-Gâtine.

La Communauté de Communes gère la facturation sur l'ensemble du territoire.



Le redevance incitative, instaurée en 2018 sur notre territoire, et appliquée depuis le 1 janvier 2019, donne des résultats très encourageants. En effet il apparaît une baisse de près de 20% des volumes enlevés.

PAYS DE GÂTINE PNR

Projet Parc naturel régional de Gâtine poitevine

Situé au cœur du département des Deux-Sèvres, le Pays de Gâtine est un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) au service du développement d'un territoire qui présente une cohésion géographique, économique, culturelle et sociale. Il regroupe 3 communautés de communes soit 78 communes sur une superficie de 1600 km² et compte environ 66 000 habitants. Son siège se situe à Parthenay.

Il est administré par des élus locaux, au service des communes, des communautés de communes, des associations et des acteurs socioprofessionnels. Il coordonne, anime et accompagne leurs projets. La vocation du Pays de Gâtine est d'accompagner les initiatives de développement en matière économique, sociale, culturelle, agricole et environnementale. Il est le seul à permettre cette large coopération des acteurs du territoire, au plus près de leurs besoins. Cet esprit

collectif est essentiel pour l'avenir de notre territoire et la création du futur Parc Naturel Régional de Gâtine poitevine.

Qu'est-ce qu'un projet de Parc naturel régional ?

Un Parc naturel régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère néanmoins fragile, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine. Il est créé à l'initiative de la Région et classé par décret du Premier ministre à l'issue d'une procédure définie par le code de l'environnement (L 333-I, R 333-I et suivants).

Un Parc naturel régional a pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique,



social et culturel, respectueuse de l'environnement. Chaque Parc naturel régional a ses propres spécificités territoriales, ses caractéristiques paysagères et naturelles et son identité.

Le 15 octobre 2019 la Préfète de Région a émis un avis favorable sur l'opportunité de créer un Parc naturel régional en Gâtine.

Cet avis d'opportunité s'inspire des avis émis par le Conseil National de la Protection de la Nature et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France reçus cet été, après étude du dossier d'opportunité et visites sur le terrain.

Une nouvelle page s'ouvre pour le projet de Gâtine poitevine : l'écriture de la Charte du Parc, un projet collectif pour imaginer la Gâtine de demain.

QUIZ

Depuis quand date le découpage des territoires en communes ?

- L'an 0 1789
 1515 1982

Qui peut voter aux élections municipales ?

- Tous les habitants de plus de 21 ans
 Tous les habitants majeurs de la commune
 Tous les citoyens français de la commune
 Tous les citoyens français et les citoyens d'un pays membre de l'Union européenne de la commune

Combien y a-t-il de conseillers municipaux à Saint Maixent de Beugné

- 9 13
 11 15

Le Maire est élu par :

- Le (la) secrétaire de mairie
 Les habitants de la commune
 Les conseillers municipaux
 C'est le premier de la liste arrivée en tête

A quel âge peut-on devenir maire ?

- 18 ans 23 ans
 21 ans 30 ans

Quel est le nombre maximum d'adjoints qui peuvent être élus dans ma commune ?

- 2 Pas plus de 25 % de l'effectif légal du conseil
 3 Pas plus de 50 % de l'effectif légal du conseil

Les élections municipales ont lieu :

- Tous les 5 ans
 Tous les 6 ans
 Tous les 7 ans
 Les années qui se terminent par 5 ou 0 (exemple 2015, 2020)

A quel rythme le conseil municipal doit-il se réunir ?

- Il n'y a pas de règle
 Au moins une fois par mois
 Au moins une fois par trimestre
 Au moins une fois par an

Comment le maire doit-il porter l'écharpe tricolore ?

- Le bleu près du col quand elle est portée en écharpe
 Le rouge près du col quand elle est portée en écharpe
 Comme il veut
 En ceinture

Parmi ces impôts, lequel n'est pas voté par la commune ?

- La taxe d'habitation
 La contribution économique territoriale
 La taxe foncière
 La taxe professionnelle

Laquelle de ces compétences, ne relève pas de la commune ?

- L'école élémentaire La voirie
 Les déchets La police

Comment se nomme ma communauté de communes ?

- Val de Gâtine Gâtine Autize
 Val d'Autize Gâtine Poitevine



L'ACSAD est une association loi 1901 à but non lucratif avec un Conseil d'Administration composé de bénévoles, d'équipes administratives, d'aides à domicile et de soignants salariés.

Tous les bénévoles et les salariés mettent en exergue des valeurs telles que : le respect, la confiance, la confidentialité, la discrétion.

L'ACSAD accompagne aussi bien les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes en convalescence, que les personnes en activité et les enfants.

L'ACSAD a pour missions :

- Les soins d'hygiène et de confort avec les équipes d'aides-soignants après une sortie d'hospitalisation ou de soins à domicile.
- L'aide à domicile pour un accompagnement à la toilette, la préparation des repas, la garde de jour ou de nuit, l'aide aux transferts et à l'accompagnement à l'extérieur du logement (courses, rendez-vous...), l'entretien du logement (ménage, repassage...), la garde d'enfant...
- L'animation des ateliers de prévention autour du « bien vieillir ».

Toutes ces activités ont pour but d'une part de favoriser le maintien à domicile et d'autre part d'améliorer le

quotidien des personnes âgées, en situation de handicap ou les personnes en activité.

Depuis octobre 2019, l'association a repris l'activité « Café Partage » dont l'objectif est de rompre la solitude, de partager un moment de détente, d'échanges et de convivialité.

Il est ouvert le troisième vendredi de chaque mois de 14h30 à 16h30, à la Maison des Associations à Coulonges sur l'Autize. Ouvert à tous, l'accès est libre et gratuit avec possibilité de covoiturage.

Pour l'ACSAD : comment et où se renseigner ?

Devis, visite d'évaluation des besoins, conseils, suivis réguliers et personnalisés, recherche d'aides financières sont élaborés par des professionnels de l'ACSAD.

Pour certaines prestations, une réduction ou bien un crédit d'impôt de 50% est possible.

Renseignement auprès de l'ACSAD
20 rue de l'Épargne à Coulonges sur l'Autize
ou bien par téléphone au 05 49 06 21 81
ou par mail acsad.coulonges@orange.fr



L'ÉCOLE PUBLIQUE LA BELLE ÉTOILE

Notre école publique, école de la république garante de la laïcité, est partagée avec la commune de Coulonges sur l'Autize.

Cette année, 26 enfants de Saint Maixent-de-Beugné sont répartis dans 3 classes de maternelle et 5 d'élémentaire.

Comme chaque année, différents projets pédagogiques enrichissent la vie culturelle des élèves.

Les classes de CM sont parties en classe transplantée à Coutière, au centre permanent d'initiatives pour l'environnement, sur le thème « réduisons nos déchets à l'école et en séjour ». Le tri des déchets, le travail du compost, le jardin biologique, le recyclage des tissus : des moments forts pour découvrir, se poser des questions, émettre des hypothèses, faire des recherches, échanger et communiquer !

Excellent moyen de cohésion du groupe en début d'année scolaire, ce projet, riche en expérimentations de terrain a permis de démarrer des projets sur l'école au retour, en partenariat avec la municipalité et les parents d'élèves, et notamment un projet de labellisation de l'école « éco-label ».

Autre action développant la fraternité et la solidarité, en partenariat avec l'association solidarité laïque, les classes de l'école se sont mobilisées pour mener une action de solidarité concrète en récoltant des fonds sous forme d'un marché solidaire afin d'acheter fournitures scolaires et matériel de sport pour équiper des écoles tchadiennes et contribuer ainsi à l'accès à l'éducation pour de nombreux enfants tchadiens.



Ce fut une expérience passionnante : les élèves ont eu plaisir à découvrir le Tchad et ont été fiers de travailler pour aider leurs camarades.

Afin d'anticiper et de préparer au mieux l'année scolaire prochaine, les familles sont invitées à inscrire leurs enfants dès à présent.

**Contact école maternelle : Marion BRAULT,
directrice, 05 49 06 11 85**

**Contact école élémentaire : Grégory SAUVE,
directeur, 05 49 06 11 78**

L'ÉCOLE PRIVÉE NOTRE DAME

L'école Notre Dame où « chacun peut se sentir comme il est et grandir en harmonie ».

L'école Notre Dame est soumise à une double appartenance :

L'Éducation Nationale en tant qu'établissement sous contrat d'association avec l'état, ce qui garantit la mise en œuvre des objectifs officiels d'enseignement et d'éducation ainsi que la qualification du corps enseignant.

L'Enseignement Catholique : en tant qu'établissement catholique d'enseignement sous tutelle diocésaine, ce qui définit notre caractère propre. A ce titre, dans la diversité d'opinion des élèves, des familles et des personnels, l'école entend aider l'enfant à trouver sens à sa vie en prenant pour référence les valeurs données par l'Évangile.

Notre projet éducatif insiste sur l'élève au cœur du système éducatif.

L'équipe enseignante est vigilante sur le fait de respecter chacun dans son rythme d'apprentissage et ainsi tout mettre en œuvre pour une réussite de tous.

Cette année l'école continue un projet sur 3 ans « les arts dans tous leurs états »,

Le cinéma, la bande dessinée étaient les arts mis en avant l'an-

née passée. Cette année la musique, la littérature et les arts plastiques animent tous les apprentissages. L'architecture, elle, sera en fil rouge tout au long de l'année.

Un projet musique dans toutes les classes avec un professionnel tout au long de l'année fera naître des sons et des apprentissages musicaux dans toutes les classes. Un spectacle en mai sera le point d'orgue de toutes les découvertes.

Les arts plastiques donneront de la couleur à la cour de l'école.

La classe de CM est une classe Harry Potter, elle est organisée autour de cette thématique.

L'École Notre Dame est animée par deux associations une APEL, un OGEC, le tout coordonné par le chef d'établissement.

Infos pratiques :

Ouverture 8 h 50 12 h- 13 h 30 15 h 45

Coordonnées : Tél. 05 49 06 26 74

mail notredame.coul@wanadoo.fr

Adresse facebook école notre dame coulonges

Site www.notredame.sitew.com

Présence du chef d'établissement le mardi matin et les jeudi et vendredi après-midi.

LE COLLÈGE HENRI MARTINEAU

Quelques nouvelles du collège Henri Martineau !

Cette rentrée scolaire 2019 a été marquée par l'arrivée d'un nouveau Principal, Monsieur LOUIS, et d'une nouvelle Gestionnaire, M^{me} HIVELIN.

Le reste du personnel, quant à lui, est demeuré très stable ainsi que le nombre d'élèves (entre 450 et 460).

Les résultats au Diplôme National du Brevet ont été cette année encore de plus de 90% de réussite (soit 101 candidats sur 109 présents aux épreuves) avec encore une fois un nombre élevé de mentions (16 TB, 30 B et 25 AB).

Le collège propose toujours aux élèves, en plus des enseignements obligatoires, les mêmes options (chorale, Langues et Cultures Européennes, Langues et Cultures de l'Antiquité), différents clubs sur la pause méridienne, ateliers de soutien, sans compter le dispositif « Devoirs faits » deux fois par semaine pour chaque niveau de 16 h à 17 h.

Les projets en tout genre sont nombreux dans un esprit d'éducation citoyenne, d'éducation à la santé ou d'ouverture sur l'orientation et l'avenir des élèves et enfin d'ouverture culturelle (sorties à la journée ou demi-journée mais également voyage linguistique ou culturel à l'étranger pour les élèves de quatrième : deux classes sont parties, comme en témoignent ces photographies, à Barcelone (Espagne), deux à Brighton (Angleterre) et une à Rome (Italie), sans oublier l'échange avec la ville allemande d'Endingen pour les Germanistes de 3^e, autant de projets reconduits cette nouvelle année scolaire 2019-2020.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter sur internet le site <http://etab.ac-poitiers.fr/coll-coulonges/>



L'AMICALE

En 2017 l'Amicale a eu 110 ans, c'est donc pour cela que j'ai choisi de vous retracer l'histoire de cette association emblématique de la commune.

L'an mil neuf cent sept le 30 juin à midi et demi les personnes intéressées pour adhérer à l'association se sont réunies à l'école des garçons sous la présidence de M. Archimbault instituteur pour fonder une société dite : Société Amicale de la jeunesse de St Maixent-de-Beugné.

Lors de sa création l'Amicale compte 34 sociétaires. En cette première année d'existence l'Amicale se lance dans son activité principale : le théâtre. Le comité décide que les répétitions de la pièce de théâtre choisie seront en journée en raison de la longueur de la pièce. Les réservations seront faites au bureau de tabac de l'époque. Les représentations ont lieu au mois de décembre chez une habitante qui possède le local répondant aux conditions exigées.

En 1908 M. Archimbault quitte la commune ce qui amène l'élection d'un nouveau président qui sera élu en assemblée générale. M. Lebrault est donc élu nouveau président de l'Amicale.

En 1909 le prix de la cotisation est fixé à 1 fr au-dessus de 15 ans et 0.5 fr en dessous de 15 ans. Cette même année 2 représentations théâtrales seront jouées en février.

Pour les mêmes raisons que la fois précédente un nouveau président est élu en 1911 en la personne de M. Cacouault. En 1912 l'Amicale compte 50 sociétaires et au vu du nombre d'absents à l'assemblée générale une amende de 0.25 centimes est infligée à chaque sociétaire absent qui ne se serait pas excusé auprès de M. le président. Cette même année une pièce de théâtre sera jouée en juin avec des animations. En 1913 il y avait le projet d'une fête qui n'a pas eu lieu, alors qu'en 1914, celle-ci se déroula avec un cortège historique puis une fête foraine avec bar, pâtisserie, surprise, etc. Vient en fin de soirée une représentation théâtrale avec un bal.

Pendant la 1^{ère} guerre mondiale au-



cune manifestation ne fut réalisée si ce n'est l'envoi en 1916 de colis éternes aux membres mobilisés par la guerre.

M. Auguste Veillat sera élu président en 1922 et l'année d'après l'Amicale compte environ 100 adhérents. C'est durant cette année 1923 que l'Amicale a pour projet de construire une salle pour ses représentations théâtrales.

Au mois d'août 1924 une fête des fleurs et de la verdure est proposée. L'argent de cette fête permettra de payer la toiture de la salle qui reste toujours en construction.

De 1925 à 1933 l'Amicale se consacre principalement au théâtre avec diverses activités telles que des courses de chevaux montés et attelés. En 1928 M. le président demande un crédit pour faire installer l'électricité dans la salle. En 1930 a lieu le premier voyage vers la Rochelle-La Pallice - Châtelailon.

Entre 1934 et 1945 il y a très peu d'activité si ce n'est du théâtre une année par ci par là. On assiste toutefois à la création d'une société de football qui fusionne avec l'Amicale et donne naissance à l'Amicale sportive de St Maixent de Beugné. D'ailleurs en 1942 un match de foot sera organisé au profit des prisonniers de guerre.

Après la seconde guerre mondiale le

théâtre est relancé. En 1950 l'Amicale doit élire un nouveau président en remplacement de M. Auguste Veillat décédé en milieu d'année 1949.

C'est M. Auguste Baty qui sera élu juste pour une année et remplacé par M. Raymond Veillat en 1951.

Pendant ces années 50 l'Amicale se porte bien et son activité théâtrale aussi. C'est même en 1958 que l'Amicale bat ses records d'affluence avec 1200 spectateurs sur seulement 4 représentations. L'Amicale doit toujours aussi faire face à l'entretien de la salle et pour cela la commune lui accorde une subvention.

L'Amicale n'aura aucune activité de 1961 à 1971. A partir de cette date, l'association va connaître une réorganisation pour pouvoir continuer à percevoir la subvention de la commune pour l'entretien de la salle. L'association est relancée avec le remplacement de 5 membres du bureau et avec M. Gilbert Courtin comme nouveau président.

Les années 70 se passent à peu près comme les années 50 avec du théâtre, des voyages et toujours l'entretien de la salle.

En 1981 M. Gilbert Courtin donne sa démission et sera remplacé par M. Bernard Renaudin pour une seule année. M. Courtin reprendra la présidence en 1982. L'Amicale va connaître une pause théâtrale pendant plusieurs

années. En revanche, d'autres activités plus festives seront organisées, telles que 2 bals par an, un au printemps et l'autre à l'automne intitulé « bal du vin nouveau ». L'Amicale organisera aussi pendant cette période des concours de pétanque.

En 1990 l'Amicale, qui connaît une baisse d'activité, décide de vendre la salle à la commune. Puis en 1994 M. Gilbert Courtin donne sa démission avec 6 autres membres du bureau. Suite à cette démission, M. Daniel Michaud sera élu président et les membres du bureau démissionnaires seront remplacés.

En 1995 l'Amicale organise plusieurs activités telles qu'un concours de belote, un concours de pétanque et un rallye vélo et pédestre.

En 1996 le théâtre est relancé avec 3 dates de représentations en mars et une soirée cassoulet en début d'année. Les mêmes activités que l'année précédente sont aussi au programme. C'est aussi en cette année 96 que l'Amicale va participer à l'arbre de Noël de la commune en recrutant les jeunes enfants de la commune pour faire une petite pièce de théâtre. Les activités s'enchaînent, car en 1997 l'Amicale organise une soirée karaoké, activité qui ne durera que 3 ans et sera remplacée par le bal des vendanges en 2000.

En 1999 l'Amicale organise en collaboration avec les sociétés de foot, chasse et le club du 3^e âge une marche semi nocturne intitulé « Marche des écoliers » que tout le monde connaît encore aujourd'hui. Cette même année l'association décide de faire une soirée d'après théâtre qui se déroule



au café chez Jacqueline.

Depuis 1998 l'Amicale avait pour habitude de faire 5 représentations théâtrales sur 2 week-ends et c'est en 2001 qu'elle décide de passer à 6 représentations sur 3 week-ends.

En 2002 l'Amicale se porte toujours aussi bien avec ses 170 adhérents. Cette année-là l'Amicale va élire son dixième président depuis sa création et ce sera une présidente, en la personne de M^{me} Nathalie Renoux.

Depuis cette date la société connaît peu de changement avec son assemblée générale début janvier, les 3 pre-

miers week-ends de mars consacrés aux représentations et le voyage annuel en juillet. Jusqu'en 2017 il y avait un rallye vélo et pédestre qui a été supprimé faute de participants.

En 2013 l'Amicale change de président une nouvelle fois et c'est M. Julien Marais qui est élu.

Nous sommes aujourd'hui en 2020, l'Amicale compte environ 220 adhérents. Ses activités sont toujours les mêmes avec juste une activité en plus lors de la manifestation du 14 juillet ou l'association organise une marche en collaboration avec la Beugn'aise.

Dates à retenir

AG 4 Janvier 2020

Séances de théâtre :

Samedi 7 et dimanche 8 mars

Samedi 14 et dimanche 15 mars

Vendredi 20 et samedi 21 mars

Soirée fin de théâtre Samedi 28 mars

Voyage (sous réserve de la date) le 5 Juillet

14 Juillet en association avec la Beugn'aise

LES ANCIENS COMBATTANTS

Nos activités commencent par l'Assemblée Générale en février et en cette année 2019, quelques « jeunes » viennent d'adhérer à notre association, nous les en remercions.

Comme à l'accoutumée, le 8 mai nous nous retrouvons, après la cérémonie au monument aux morts, au bar le Fournil, pour notre repas annuel qui se déroule toujours dans la bonne humeur.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier une nouvelle fois, toutes les personnes et surtout les enfants qui nous accompagnent lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

2019 est aussi une année marquée par la disparition de notre vice-président, M. Henry Herren, décédé à l'âge de 90

ans. Tous les membres de l'association l'ont accompagné lors de ses funérailles et présentent à M^{me} Herren et à sa famille leurs sincères condoléances.

Notre groupe s'est certes agrandi en 2019, mais en 2020 nous sommes prêts à accueillir de nouvelles personnes qui souhaiteraient se joindre à nous.

Meilleurs vœux à tous pour 2020.

Composition du bureau :

Président : Jean Renoux.

Secrétaire : Lucien Giraud.

Trésorier : Patrice Royer.

LA BEUGN'AISE



Bonjour à tous les Beugnésiens et Beugnésiennes,

La Beugn'aise est heureuse de vous présenter pour cette nouvelle année les manifestations qui se sont déroulées en 2019 et celles à venir pour l'année 2020.

L'Assemblée Générale 2019 a eu lieu en janvier.

Puis, nous avons commencé les activités par une matinée de ramassage des déchets sur notre commune le 31 mars. Cette manifestation a été sincèrement une belle réussite puisqu'environ une tonne de déchets a été collectée dans notre commune. Ce ramassage s'est effectué en collaboration avec d'autres associations (l'ACCA, le Foot et l'Amicale). Pour clôturer cette matinée, un vin d'honneur, organisé par le Conseil Municipal, était offert.

Ensuite, l'association Beugn'aise donnait rendez-vous à tous les habitants de la commune pour sa traditionnelle Fête Nationale le 14 juillet. Toujours basée sur les jeux, cette année fut différente des précédentes car Beugn'aise s'est associée avec l'Amicale afin d'occuper la journée pleinement. Une marche était organisée le matin par l'Amicale. A midi, les marcheurs pouvaient se restaurer sur le site ombragé de la salle des fêtes ; l'après-midi laissant place aux jeux pour les enfants, aux planches à palets et au terrain de pétanque pour les plus grands.

La participation aux jeux pour les enfants était importante car elle déterminait la sélection des jeunes pour la manifestation « Intervillages ». Les heureux vainqueurs furent Arthur Suire et Raphaël Grelier.

Le 31 août W2019 avait donc lieu la grande manifestation « Intervillages » !

Intervillages c'est tout simplement une nouvelle association nommée Gâtine Autize Événement. Son but : pouvoir réaliser une manifestation regroupant toutes les communes de l'ancienne Communauté de Communes et pouvoir reproduire l'ambiance et les jeux que nous avons connu en regardant le célèbre jeu télévisé.

Cependant, il a fallu créer des jeux !

En ce qui concerne Saint-Maixent de Beugné, nous avons fabriqué le fameux mur « cher » à Intervilles. Il a été réalisé à l'entreprise Benoit Renoux et scrupuleusement supervisé par le directeur du site.

Nous avons également mis en place un jeu d'adresse avec une pelle à pneu de 20 tonnes, pelle gracieusement prêtée par ADTP.

Plus de 1000 personnes sont venues passer un bon moment et se restaurer pendant cette journée.

L'équipe victorieuse fut celle de Faye sur Ardin et elle fut récompensée par les élus locaux.

Un dîner dansant clôtura cette belle journée. Ce fut une belle première édition qui se renouvellera tous les 2 ans.

Le 16 novembre, Le Beugn'aise a organisé son traditionnel dîner dansant. Le repas était copieux avec au menu jambon

à l'os et son accompagnement. Cette année DJ Patrice a assuré toute la nuit. !!

Passons maintenant aux manifestations qui auront lieu l'année prochaine en 2020.

L'Assemblée Générale aura lieu en février. Quelle bonne idée de prévoir cela un dimanche matin accompagné d'un bon casse-croûte de charcuterie et de fruits de mer !

Aucune surprise sur les manifestations qui auront lieu pendant cette année : veuillez bien retenir :

- Le ramassage des déchets au mois de mars.
- Le 14 juillet pour la Fête Nationale.
- Le retour de la course de caisses à savon : le principal enjeu pour cette manifestation c'est de faire encore mieux que la dernière édition et pour cela on compte sur vous !

En attendant l'association Beugn'aise vous remercie de votre participation aux manifestations, de votre investissement pour les préparations et les rangements de celles-ci. Nous vous remercions également et chaleureusement pour toute l'importance que vous lui apportez.

Germain Germanique, le président.



CONTACTS :

Président : Germain GERMANIQUE : 06-86-51-10-86

Vice-Président : Franck BERNARD : 06-25-07-00-92

Secrétaire : Gaël BERNARD : 06-19-37-66-72

Trésorière : Céline MARAIS : 06-13-64-66-98

Adresse mail de l'association : beugnaise@gmail.com

Adresse du siège social :

11 rue de la Chevalerie

79160 ST MAIXENT DE BEUGNE

LE CLUB DE LA GAITÉ

Le Club de la Gaieté a été fondé en 1976 par Monsieur Paul ROUET. Il compte aujourd'hui 48 adhérents.

Chaque mercredi après-midi une douzaine de joueurs de belote se réunissent à la salle des associations. Et tous les premiers mercredis du mois a lieu un mini concours de belote, avec un lot pour chaque joueur, ainsi qu'une partie de pétanque.

Le club participe aussi à toutes les activités de la commune : Marche des écoliers, Téléthon etc.

En 2020, nous organiserons 2 concours de belote ouverts à tous le samedi 4 avril et le samedi 19 septembre, avec de nombreux lots à la clé.

Parmi nos activités il ne faut pas oublier notre traditionnelle galette des rois, la poule au pot de mardi gras, la galette de Pâques, la soirée apéro pour remercier les bénévoles de leur aide, le repas pique-nique, le repas annuel et pour clore l'année l'assemblée générale avec la bûche de Noël.

Le 2 mai 2020 à la salle des fêtes de St Maixent-de-Beugné, nous organiserons pour la 1^{ère} fois, un concert de chansons françaises d'après-guerre avec le groupe Rive Gauche Trio dont la chanteuse est native de Beugné. Elisabeth Leclair étudie la musique classique et le saxophone dès l'âge de 12 ans. Elle se passionne très vite pour le chant et est très tôt influencée par la pop anglaise et américaine puis par la soul et le jazz. Parallèlement à son activité de saxophoniste au sein de plusieurs formations dont l'Orchestre Départemental de la Creuse, elle chante depuis plusieurs années dans le quartet de jazz « Sweet Note » et le trio vocal féminin les « Ladies pop ». C'est en découvrant Cora Vaucaire qu'elle est touchée par cette formidable interprète. Elisabeth Leclair décide alors de se consacrer à la chanson française et à l'interprétation des textes en revisitant avec beaucoup de sincérité et une grande sensibilité le répertoire des cabarets Rive Gauche. Le trio Rive Gauche interprète avec originalité quelques-unes des grandes chansons qui ont marqué ces belles années d'après-guerre, aux textes à la fois poétiques,

forts et insoucians... telles que : La chanson de Prévert, Un jour tu verras, Les amoureux des bancs publics etc....

Cette année, nous avons fêté les 99 ans d'Odile Charrier qui a été présidente du club pendant 11 ans de 1987 à 1998. Nous étions 30 pour cet événement avec champagne et petits fours et le club a offert une jolie fleur à notre doyenne.

Pour les personnes intéressées par notre association, la cotisation est de 10 Euros par an. Et nous souhaitons d'ores et déjà la bienvenue aux nouveaux adhérents.



Elisabeth Leclair Rive Gauche Trio



Les boulistes en action !



Charrier fête ses 99 ans

Le Bureau

Présidente d'honneur : Odile CHARRIER
 Présidente : Yvette TALON
 Vice -Présidente : Monique SIMONNEAU
 Trésorier : Frédéric BASTIDE
 Secrétaire : Marie Claire CANTET 05 49 10 39 58
 Membres : Joseph THIBAUD, Marcelle GRIMAUD, Marie Madeleine THIBAUD, Paule MARTY, Isabelle BASTIDE, Nicole LAFONTAINE.

L'ACCA « LA FRATERNELLE »



La pratique de la chasse, par les vingt-sept sociétaires de l'ACCA, sur notre territoire de six cents hectares reste comme de coutume raisonnée et conviviale. Ce début de saison se déroule sous de bons auspices, le prélèvement de chevreuils est pour le moment de deux animaux, le sanglier est présent mais pour le moment plus rusé que nous... La chasse du lièvre, deux journées, a permis à huit fins tireurs d'accrocher ce beau gibier à leurs tableaux de chasse.

Notre projet de réintroduction d'une population de Faisans Communs sauvages suit son cours. La chasse de ce gibier est toujours suspendue, les efforts de régulation des prédateurs et d'aménagement du milieu s'intensifient. Grâce à l'implication d'agriculteurs, une dizaine de parcelles sont encore dédiées à des cultures à gibiers et des piégeurs, même parfois non-chasseurs, ont œuvré sans compter leur temps. Que tous en soient vivement remerciés.

Tous ces investissements, aussi bien financiers qu'humains, portent toujours leurs fruits : le comptage de coqs faisans réalisé au printemps 2019 montre une augmentation de la population et une dizaine de compagnie de faisans a pu être

observée cet été.

La barre d'effarouchement mise à disposition des agriculteurs de la commune par « le Groupement d'Intérêt Agro-Sylvo-Cynégétique des Vallées Autize-Egray » a permis aux trois exploitants l'ayant utilisée de sauver autant de nichées.

Ces actions d'aménagement de l'environnement et de protection des espèces démontrent une fois de plus l'utilité des chasseurs dans la préservation de la biodiversité. Pour nous l'équation est simple :

Pas de milieu naturel préservé = pas de gibier ; pas de gibier = pas de chasse !

Pour joindre l'acte à la parole, nous organisons, comme presque tous les ans, une plantation de 400 m de haie le samedi 7 décembre. Cette action se veut aussi caritative puisqu'elle se déroule dans le cadre du Téléthon.

A vos agendas...

- Comptage de coqs faisans Vendredi 27 mars 2020 à 18h.
- Randonnée à Faye sur Ardin Dimanche 14 juin 2020 (organisée par le GIASC des Vallées Autize-Egray, association dont nous faisons partie).
- Dîner dansant Samedi 10 octobre 2020.

Réservez ces dates dès à présent !

Au plaisir de vous voir bientôt parmi nous, pour chasser, nous accompagner, planter une haie ou compter des faisans !

Et surtout une très bonne année 2020 !

Contact : Roger MIGNOT
(Président) 05 49 06 21 94





L'AS DE FOOT

L'année 2019 aura été riche en émotions pour le club de foot de Saint Maixent de Beugné aussi bien au niveau sportif qu'événementiel.

Si nous reprenons dans l'ordre, il y a eu tout d'abord fin 2018, début 2019 l'accession au 1^{er} niveau du championnat de 5^{ème} division. L'équipe termine 6^e de sa poule, ce qui lui permet de pouvoir jouer pour la montée au niveau supérieur (objectif souhaité par les membres du club). La deuxième partie de saison a vu des bons et moins bons matchs. Le classement final de l'équipe (2^e) était en attente des résultats des équipes des autres poules pour savoir si la montée en 4^e division était officielle. Et le NIVEAU SUPÉRIEUR est atteint pour la reprise des matchs en septembre.

Entre temps, lors de son traditionnel repas annuel, le club a fêté le 20^e anniversaire de sa soirée « années 80 ».

La nouvelle saison 2019/2020 a commencé avec peu de matchs, en raison d'une météo capricieuse, et bien que le terrain ait besoin d'eau. L'objectif pour cette nouvelle saison sera de faire bonne figure sur un plan sportif et tout faire pour se maintenir au niveau actuel (4^e division), déjà connu par le club il y a quelques années.

Autre événement à souligner pour le club en cette année 2019, c'est la reconnaissance officielle de notre arbitre Mickaël Chatellier. Celui-ci est arbitre de 1^{ère} division, soit au plus haut niveau départemental, et pour cela parcourt l'ensemble du territoire tous les week-end. En 2019, Mickaël a aussi été retenu comme arbitre pour la finale des vainqueurs de coupe départementale de l'ensemble des départements de la région Nouvelle Aquitaine. Il est donc allé présenter ses talents d'arbitre sur un week-end dans le bassin d'Arcaçhon. Et dernièrement, lors de l'assemblée générale du district, il a été récompensé par une distinction bien méritée pour ses 15 années de service pour l'arbitrage, dont 10 au sein de notre club.



Et pour l'année 2020 ?

Sur le plan sportif : prendre du plaisir afin d'obtenir un maintien au niveau de la 4^e division dans une poule avec beaucoup de derbies.

Sur le plan festif : une décennie importante pour notre club car celui-ci va avoir 40 ans d'existence. Eh oui, peu de personnes lors de sa création imaginaient une durée de vie aussi longue pour notre club.

N'oubliez pas, enfin, nos jeunes sportifs au sein du CLUB de l'OREE DE L'AUTIZE. Ils courent sur l'ensemble des terrains de notre ancien canton. Ils ont besoin eux aussi d'encadrement ; surtout, ils sont heureux de jouer devant un large public.

Dates à retenir :

- 25 avril 2020 : Repas dansant
- 5 juin 2020 : Assemblée Générale
- 7 juin 2020 : Tournoi de foot (sous réserve)
- 24 juillet 2020 : Tournoi de pétanque

Composition du bureau :

Président : MICKAEL CHATELLIER (06 03 18 71 31) mickael.chatellier0534@orange.fr
 Vice-Président : FRANCK BERNARD
 Trésorière : PATRICIA MAURY
 Secrétaire : SAID LAFRAIKH



LA GYM



Notre club est heureux d'accueillir environ 200 adhérents sur le canton de Coulonges sur l'Autize.

En 2019, Maud est officiellement certifiée préparateur mental sportif pour la performance professionnelle par « Les Nouvelles Formations ». Nous allons pouvoir ouvrir des stages de Préparation Mentale à toute personne ayant besoin d'améliorer sa motivation et ses objectifs personnels.

Nous avons toujours un partenariat avec La SEP de St Pompain pour les activités d'expression corporelle pour les enfants.

Venez vite faire une séance d'essai gratuite !

Vous pouvez faire du fitness dans notre club, nous proposons des cours d'activités « tendances » avec des séances très intenses de fitsticks de 30 minutes (baguettes de batterie et musique hard rock et pop rock) et en deuxième partie : challenge fitness en renforcement musculaire 25 minutes puis 5 minutes de retour au calme.

Nous accueillons environ 80 personnes le mercredi soir à la salle omnisports de Coulonges.

(Horaires 19 h 15 - 20 h 15 et 20 h 30-21 h 30).

Le lundi soir à St Maixent de Beugné de 18 h à 19 h nous proposons du « bodyzen » 30 minutes puis nous faisons des exercices de renforcement et d'assouplissement pour le dos pendant 30 minutes. De 19 h 20 à 20 h 20 nous proposons des cours « sport santé » composés de chorégraphies simples d'aérobic basse intensité (Low Intensity Aérobianics) puis nous faisons du renforcement musculaire global et de la souplesse.

Le jeudi matin de 9 h 30 à 10 h 30 et de 10 h 45 à 11 h 45, nous proposons 2 séances sportives « Bien vieillir » ouvertes aux jeunes retraités et aux personnes disponibles en journée, à St-Maixent-de-Beugné, à la salle des fêtes.

Maud anime aussi un cours senior à Ardin le mardi de 14 h à 15 h à la salle des fêtes du chaillot.

Le club vient de faire une très belle rentrée scolaire avec un effectif sportif de 66 enfants à GYM Loisir section multi-sports enfants. Nous avons 2 cours 3-5 ans et 2 cours 6-11 ans. Un grand « Merci » à Nicole Lafontaine pour son aide pour soutenir les plus petits et assister notre animatrice. Nous remercions Madame la présidente Michelle

Poupeau pour sa présence à chaque cours du début de saison pour s'occuper des inscriptions. Nous remercions vivement toutes les écoles du canton pour la diffusion de nos flyers de rentrée des classes.

Nous utilisons beaucoup de matériels en fonction des besoins des cours. L'activité physique se déroule dans la joie et la bonne humeur. Maud, notre éducateur sportif diplômé, numéro de carte professionnelle : 07914ED0050, nous donne des explications pour que l'on garde la motivation.

Pour tous renseignements sur les séances
Tél. 06 30 70 87 78.

Possibilité d'envoi de documents par mail :
gymloisir79@gmail.com.

Tarif de la cotisation annuelle tout compris : 82 euros.
(Forfait non remboursable, paiement possible en trois fois sans frais)

Le Bureau



BEUGNÉ PATRIMOINE



C'est parti ! L'association Beugné Patrimoine, créée fin décembre 2018, a entamé une existence que nous espérons longue et fructueuse pour notre commune.

Sous son objet associatif de rénovation, d'entretien et de mise en valeur du patrimoine mobilier et immobilier de Saint-Maixent de Beugné, l'association souhaite impliquer les citoyens à la préservation de la qualité de vie de notre commune.

Elle a ainsi pour vocation de sensibiliser tout un chacun à la richesse de notre patrimoine, qu'il soit modeste (pompes, puits, lavoirs, bornes, bancs...) ou plus conséquent (l'église bien sûr...) et de fédérer les bonnes volontés pour œuvrer à sa restauration.

La première Assemblée Générale, où ont été enregistrées les premières adhésions (une cinquantaine déjà !), a eu lieu le 15 novembre 2019 à la salle des fêtes.

Y ont été présentés le conseil d'administration, le mode de gestion, la genèse et les objectifs à plus ou moins long terme de l'association et annoncé le soutien des collectivités locales (Mairie et Conseil Départemental 79).

Il a déjà été pris date pour une première journée de nettoyage d'un élément visible mais un peu envahi de végétation de l'entrée de notre commune, cette pompe à roue qui figure sur ce qui sera désormais notre logo : cette opération aura lieu le 25 janvier 2020.

Des promenades découvertes, en plus de ces petits chantiers, seront organisées au printemps et à l'occasion des journées du Patrimoine pour que chacun puisse faire connaissance avec ces richesses de notre environnement et de notre histoire locale.



L'INTERSOCIÉTÉ

Tous les ans, le premier samedi de septembre l'Intersociété organise sa traditionnelle « Marche des écoliers ». En 2019, elle a eu lieu le samedi 7 septembre, avec environ 180 participants, adultes et enfants confondus. Le parcours était d'environ 15 km. Le départ étant donné au terrain de foot, le trajet s'est poursuivi à l'atelier de Benoît Renoux avec la pause de l'apéritif qui était servi par le club de la Gaieté. Ensuite, les marcheurs ont pris la direction de Faurès où une halte était prévue par la Gym Loisirs qui offrait une salade composée. Puis le chemin continuait vers la Bruyère au GAEC La Bruyère. A ce lieu étaient servis saucisses, steak haché et mogettes par la Beugn'aise et l'Amicale. A travers champs, tous ces courageux marcheurs ont rejoint La Maison Neuve où l'association des chasseurs servait le fromage à l'ail de la Bazinière et le dessert.

L'Intersociété composée du foot, de l'Amicale et de la chasse, organise cette unique manifestation tous les ans. Les profits de cette manifestation servent à aider ces 3 associations tout au long de l'année par le biais de mises

à disposition de tables, chaises, remorque frigo, vidéo projecteur, sono etc.

La Beugn'aise, la Gym Loisirs et le club de la Gaieté rejoignent exceptionnellement cette manifestation et profitent également des bénéfices.

Tout l'été le tivolì 15 x 6 m qui appartient à l'Intersociété est mis en place sur le terrain de foot. Il est disponible gratuitement pour les repas de quartier, les feux de Saint Jean et les associations de Saint-Maixent-de-Beugné.

Il est également disponible pour les habitants de la commune sous condition financière, 50 € par jour, avec accord de la mairie.

Pour les autres demandes, des aires de pique-nique sont mises à la disposition de tout public, à la salle des fêtes, à la Mornière ou aux Tannes.

La prochaine édition de la marche des Écoliers aura lieu le 5 septembre 2020.



Le Secours catholique

Madame Viviane DIEUMEGARD est depuis Juillet 2019, la nouvelle responsable du Secours Catholique de Coulonges . Cette fonction bénévole est validée par la Déléguée du Secours de Poitiers pour une durée renouvelable de 3 ans .

Le Secours de Coulonges remercie tous les donateurs et les soutiens de son action et particulièrement : l'Ecole Notre Dame pour la récolte des jouets et le Bol de riz par les élèves, le Collège Henri Martineau pour sa participation active à la Banque Alimentaire avec les élèves.

Pour illustrer toutes les nombreuses bonnes volontés qui aident à tous niveaux ceux qui ont des difficultés, ces paroles attribuées à Saint Antoine de Padoue :

« Les actes en disent plus que les mots. Que vos paroles enseignent, que vos actes parlent. »



Événements en 2019

CONCERT DANS L'ÉGLISE

Un concert dans l'église !

Ce n'était pas arrivé depuis une quinzaine d'années !

Le jeudi 18 juillet à 20 h les murs de notre église de Saint Maixent de Beigné ont retenti, ô combien joliment, des notes, trilles et arpèges d'instrumentistes de qualité : le quatuor à cordes Guermantes, créé en 2010 (Josépha Jégard, Julia Boyer : violons, Jean-Marc Haddad : alto, Olivia Gutherz : violoncelle).

Cette formation, à l'occasion d'un passage dans les festivals de la région, a gentiment fait une halte dans le village familial de l'une de ses membres, pour réjouir la population locale des accords harmonieux de Mozart, Haydn ou Kraus, trois compositeurs du XVIII^e siècle à découvrir ou redécouvrir avec eux.

Tout cela s'il vous plaît sur instruments d'époque qui ont permis aux quelque quatre-vingts mélomanes conquis de tester l'admirable acoustique de l'édifice religieux qui n'attend qu'une chose - hormis sa restauration !, à savoir de bénéficier d'autres soirées de cette valeur.

Alors, merci pour cette initiative et... à l'année prochaine pour une autre expérience musicale ?



PRIX BULLETIN MUNICIPAL

Écrire un bulletin municipal n'est pas toujours chose aisée... C'est prendre la plume pour rendre compte de réunions, donner un avis sans tomber dans la propagande, raconter une histoire, restituer un événement ...

Une commission est constituée au sein du conseil municipal pour donner du contenu à l'ouvrage. Elle définit un sommaire, collecte les informations, trouve des photos, écrit les articles, prend contact avec les associations..., assure la relecture. Et la relecture... c'est tout sauf facultatif !

« Sortir le bulletin » demande du temps, des idées nouvelles, une capacité d'écoute et ... un brin d'inspiration !

Et c'est répétitif ! Jusqu'au jour où on entend à la réunion de la commission : « Bon alors, on met quoi dans ce bulletin ? » Et certains de nous dire « quand est-ce qu'il sort le bulletin ? ... à la rentrée ! »

Ce questionnement nous a invités à revoir la méthode et à élargir la commission municipale à un comité de rédaction du bulletin municipal. L'idée était d'avoir des regards nouveaux sur le contenu du bulletin, une participation des rédacteurs au choix des articles et à la sélection des photos, et surtout un engagement collectif à la fourniture des articles et photos pour une sortie du bulletin rapide et ainsi éviter les réécritures d'articles.



Les présidents d'association (ou leur représentants) nous rejoignent, dopent la dynamique de groupe, apportent leur pierre à l'édifice et le millésime 2019 est sorti ! en temps et avec un contenu satisfaisant.

Le sourire aux lèvres, nous décidons alors de présenter l'ouvrage au concours départemental des bulletins municipaux qu'organise l'association des maires.

Le reste est illustré par la photo : 1^{er} prix départemental de la catégorie des communes de moins de 500 habitants !

Merci à tous les contributeurs

LE TÉLÉTHON

L'édition du Téléthon 2019 a eu lieu les 6 et le 7 décembre. Comme tous les ans le canton de Coulonges sur L'Autize a un programme bien chargé.

Cette année les repas du midi ont eu lieu sur la commune de Béceleuf. Le pôle du soir était la commune du Busseau qui a concocté des repas chauds.

La commune de Saint-Maixent-de-Beugné, quant à elle, organisait le vendredi soir un repas dansant préparé par le Bar le Fournil.

La journée du samedi, les organisateurs ont proposé plusieurs activités telles que la plantation de haie avec l'aide de la fédération des chasseurs, un pique-nique, un concours de belote et une marche en partenariat avec la commune de Saint Laurs.

En 2019, la commune de Saint-Maixent-de-Beugné a collecté près de 850 €. Merci pour votre participation et votre générosité pour toutes les personnes malades qui ont besoin de votre soutien et de votre solidarité.

L'équipe Organisatrice



INAUGURATIONS

Le vendredi 30 août 2019, nous avons eu l'honneur d'accueillir dans notre commune pour les quatre inaugurations organisées par le Conseil Municipal d'illustres invités, les Autorités Départementales, à savoir : madame la Sous-Préfète de Parthenay, messieurs les sénateurs Philippe Mouiller et Jean Marie Morisset, monsieur le Président du Conseil Départemental Gilbert Favreau, madame la Conseillère Départementale Marie Pierre Missioux, le Président de la CCVG Jean Pierre Rimbeau et le Président du SMEG Philippe Albert.

Le lieu de rassemblement a été fixé au parking de la salle des fêtes à 17 h.

La première inauguration a été celle de la station d'assainissement collectif qui utilise le principe d'épuration sur lits de roseaux. Le réseau d'assainissement collectif (Grand'Rue et rue Raoul Bouniot) et la station d'assainissement ont été conçus, supervisés et financés par le SMEG (Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine). Son Président Philippe ALBERT a rappelé la volonté du SMEG d'apporter une solution d'assainissement à toutes les communes du syndicat même les petites communes rurales comme la nôtre.

Pour la seconde inauguration, les invités se sont rendus à pied auprès des armoires de la Montée en Débit (MED) près de l'église. La MED consiste à augmenter le débit internet des lignes téléphoniques raccordées sur le répartiteur du centre bourg (armoire grise). Un câble de fibres optiques de 3,8 km a été posé entre le central téléphonique de Coulonges sur l'Autize et les armoires installées au centre de la Grand'Rue derrière le mur. Ces armoires contiennent des équipements électroniques des opérateurs présents : Orange et Free.

La MED a permis le passage de la connexion internet de la Mairie de 8 Mbits à 87 Mbits. Les travaux de la MED ont été supervisés par les Services du Conseil

Départemental et financés par la CCVG (Communauté de Communes Val de Gâtine). Un grand merci a été formulé au président de la CCVG Jean Pierre RIMBEAU qui a coupé le ruban !

Pour la troisième inauguration, les invités ont remonté la Grand'Rue pour un arrêt devant la Mairie. Les travaux de réfection de la toiture, des façades de la Mairie ont été présentés ainsi que le changement des fenêtres et volets. Puis un deuxième arrêt s'est fait devant le Presbytère pour la présentation des travaux de réfection de la toiture et des façades.

Pour la quatrième inauguration, les invités se sont dirigés vers les deux nouveaux logements adaptés pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). La visite d'un logement a permis aux invités de découvrir le confort des installations.

Après les discours des Autorités, une dégustation de pâtisseries et autres préparations du Café Le Fournil a clôturé ces inaugurations.

Ce fut un moment de convivialité avec les Autorités présentes qui ont pu constater le dynamisme de notre commune.



« NOIR DE FRUITS »

Pour alimenter la rubrique économique de notre bulletin de cette année, nous allons aller à la rencontre d'Antoine Poupeau et de Caroline qui ont un atelier de transformation, rue de la Robinerie. Leur activité principale est la transformation de fruits en confiture et compote.

Origine du projet :

Antoine, reprend l'activité de vente sur les marchés de ses parents en 2006. Il crée aussi un magasin de vente de produits locaux sur Niort de 2010 à 2014. Sur les marchés, comme dans le magasin, il a toujours des fruits qui sont invendus et qui se perdent, d'où l'idée de fabriquer des confitures pour éviter cette perte.

Au départ, il réalise cette transformation, à l'ancienne, dans des bassines à confiture chauffées au gaz.

En 2015, Antoine rencontre Caroline et l'aventure continue à deux. C'est ensemble qu'ils décident de développer cette nouvelle activité autour des confitures. C'est ensemble qu'ils réalisent tous leurs travaux d'aménagement et c'est ensemble qu'ils produisent.

La transformation :

Très vite, Antoine va vouloir améliorer son système de transformation, pour répondre à l'attente des producteurs de fruits de la région qui font appel à ses services pour transformer leurs invendus. A partir de 2016, Antoine va donc créer une machine spéciale pour presser, cuire et mettre en pots les confitures. Tout est conçu et réalisé par lui-même.

Dans son atelier de stockage, il va construire une salle spécifique pour installer sa machine, salle qui du sol au plafond est entièrement en inox, pour un souci de facilité de nettoyage qui ne prendra que 20 minutes par jour.

Au départ de la machine, Antoine conçoit un système pour vider les palox de fruits mécaniquement.

Les fruits sont ensuite pressés dans un pressoir rotatif qui permet de recueillir toute la pulpe, bien mieux que dans un système « presse purée ». Ce système de pressoir permet de passer tous les fruits du kiwi, fraise, abricot, pêche, à l'ananas... sans aucune préparation des fruits auparavant, donc pas de dénoyautage à prévoir. Antoine peut presser 60 kgs de fruits à la minute.

La purée de fruits passe ensuite dans une cuve qui est chauffée électriquement au bain marie à 90°. Une fois atteinte cette température, la purée se retrouve dans une cuve d'emportage pour la mise en pots qui se fait par série de 4 pots de façon semi-automatique.

Avec un palox de fruits, Antoine et Caroline fabriquent environ 500 pots de compote ou 750 pots de confiture, en sachant que la machine peut produire 300 pots/heure. Les pots sont ensuite étiquetés sous la marque du prestataire.

En sortie de machine, Antoine ou Caroline récupère les pots et les met en carton avant de les stocker en cellule de refroidissement. Il faut au minimum 12h pour pouvoir les refroidir.

Lorsqu'Antoine a lancé son activité en 2014, il a produit 40.000 pots dans l'année. En 2018 la production est passée à 130.000 pots et cette année à 250.000 pots.

Petit détail qui a son importance, Antoine recycle 95% de tous ses déchets. Il a à l'extérieur de son bâtiment de grands caissons pour composter tous les déchets de fruits. Pour tous les autres déchets, cartons, plastiques... il travaille avec la société Rouvreau, spécialiste de la région dans le recyclage.

Les projets :

Pour pouvoir satisfaire au mieux ses clients, Antoine prévoit encore des améliorations sur son outil de production et estime être entièrement opérationnel d'ici un an.

Dans ces projets, il prévoit le capsulage automatique des pots, car actuellement il y a juste le serrage qui est automatisé, donc avant il faut poser manuellement la capsule sur le pot.

Deuxième amélioration en prévision, ce serait une deuxième cuve d'emportage pour passer à 600 pots/heure.

Et prévoir une salle de refroidissement qui serait plus performante pour refroidir les pots en 2 heures au lieu des 12h actuellement.

L'objectif final est de commercialiser 500.000 pots à l'année, ce qui serait économiquement le plus viable pour une activité à deux comme actuellement.

La commercialisation :

Antoine et Caroline travaillent principalement comme prestataires pour des producteurs de fruits. Leur plus gros client est « les vergers de Vendée ». Et la plupart de leurs clients sont dans la région, le plus éloigné se situant à Agen. Les produits sont transformés sous la marque de chaque producteur. Ils ont pour cela investi dans une imprimante spécifique qui leur permet d'éditer 3000 étiquettes par jour. Dans une journée, Antoine préfère travailler le même fruit,



ainsi s'il transforme les fruits de plusieurs producteurs différents, il doit juste opérer un rinçage de sa machine entre chaque lot. S'il doit travailler des fruits différents dans la même journée, le temps de nettoyage est beaucoup plus long, et par conséquent le rendement à la journée moins performant.

Antoine et Caroline prévoient aussi de commercialiser des confitures sous leur propre marque « Noir de fruits » et envisagent une vente principalement sur internet. Ils prévoient aussi d'organiser une vente à la ferme à peu près une fois par mois sur un jour ou deux, avec visite de l'atelier en parallèle.

Rythme de travail :

L'activité est intense de juin à fin janvier pour transformer les fruits pour les deux tiers en confitures et le tiers restant en compote.

Les producteurs apportent leurs fruits, et Antoine gère lui-même la maturité de ceux-ci avant de les transformer.

Pour les fruits les plus fragiles, il peut arriver de devoir les transformer le jour de la réception. Ce qui explique qu'en période estivale, Antoine et Caroline peuvent travailler 7 jours sur 7.

Quand Antoine a démarré, il lui fallait une autre activité pendant la morte saison pour assurer son revenu. Pour cela, il fabriquait et posait des terrasses en bois, avec l'aide de Caroline qui n'est pas la dernière pour scier ou visser les planches !

Mais avec les résultats de 2019, ils vont pouvoir pendant cette période creuse, se concentrer uniquement sur les travaux à réaliser pour améliorer leur système de production et atteindre ainsi les objectifs qu'ils se sont fixés.

Merci à Caroline et Antoine pour toutes ces explications qui m'ont permis de découvrir un « ingénieux » transformateur. Je vous invite tous à vous rendre sur leur site (www.noirdefruits.fr) pour en savoir un peu plus sur leur activité et surtout pour être au courant des prochaines dates de vente à la ferme.

Alors, à très bientôt, Antoine et Caroline !

QUIZ : RÉPONSES

Réponses au Quiz

- Depuis quand date le découpage des territoires en communes ? Créées en 1789 en remplacement des paroisses, les communes constituent l'échelon de base des divisions administratives du territoire français 
- Qui peut voter aux élections municipales ? Pour pouvoir voter aux élections municipales, il faut être de nationalité française ou être citoyen d'un pays membre de l'Union européenne, être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin, jouir de ses droits civils et politiques, être inscrit sur les listes électorales de la commune
- Combien y a-t-il de conseillers municipaux à Saint-Maixent-de-Beugné ? Il y a 11 conseillers municipaux à élire à Saint-Maixent-de-Beugné
- Le Maire est élu par qui ? Le maire est élu par et au sein du conseil municipal, au scrutin secret et à la majorité absolue pour les deux premiers tours de scrutin, et à la majorité relative si un troisième tour est nécessaire
- A quel âge peut-on devenir maire ? Le candidat doit avoir 18 ans et être de nationalité française. Un conseiller municipal ressortissant européen ne peut pas être élu maire ou adjoint
- Quel est le nombre maximum d'adjoints qui peuvent être élus dans ma commune ? Le conseil municipal détermine librement le nombre des adjoints sans que celui-ci ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil. A Saint-Maixent-de-Beugné, cela revient à pouvoir élire au maximum 3 adjoints.
- Quand ont lieu les élections municipales ? Les conseillers municipaux sont élus pour six ans, et sont renouvelés intégralement au mois de mars de l'année électorale concerné
- A quel rythme le conseil municipal doit-il se réunir ? Le conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre et l'ordre du jour, fixé par le maire, doit être communiqué avant le début de la séance. Celle-ci est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos ou si le maire exerce son pouvoir de « police des séances », notamment en cas d'agitation, et restreint l'accès du public aux débats.
- Comment le maire doit-il porter l'écharpe tricolore ? Selon l'article D2122-4 du code général des collectivités territoriales, l'écharpe tricolore peut se porter soit en ceinture soit de l'épaule droite au côté gauche. Lorsqu'elle est portée en ceinture, l'ordre des couleurs fait figurer le bleu en haut. Lorsqu'elle est portée en écharpe, l'ordre des couleurs fait figurer le bleu près du col, par différenciation avec les parlementaires.
- Quel est l'impôt qui n'est pas voté par la commune ? Les principaux impôts et taxes votés par les communes sont : taxe d'habitation, taxe foncière, contribution économique territoriale (en remplacement de la taxe professionnelle supprimée depuis 2010).
- Laquelle de ces compétences, ne relève pas de la commune ? La collecte et le traitement des déchets des ménages est une compétence obligatoire de la communauté de communes. ?
- Comment se nomme ma communauté de communes ? Créée le 1er janvier 2017, la communauté de communes Val de Gâtine résulte de la fusion des communautés de communes Gâtine-Autize, Pays Sud Gâtine et Val d'Égray.

LES TARIFS DE LA LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES



	ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	ASSOCIATIONS ET ENTREPRISE HORS COMMUNE	PARTICULIER COMMUNE	PARTICULIER HORS COMMUNE
Location d'une journée	115 €	175 €	105 €	155 €
Location deux jours consécutifs	-	225 €	155 €	205 €
Location trois jours consécutifs	-	-	205 €	255 €
Assemblée Générale (une par an)	Gratuit	-	-	-
Locations des couverts complets	Gratuit	0,50 € / pers.	0,50 € / pers.	0,50 € / pers.

LES TARIFS POUR LA SALLE DES ASSOCIATIONS

	Commune		Hors commune	
	Association	Particulier	Association	Particulier
Location pour une réunion	Gratuit	20 €	20 €	-
Location avec repas	20 €	40 €		50 €
Location des couverts	Gratuit	Gratuit		Gratuit

TARIF POUR LA LOCATION DU MATÉRIEL DE L'INTERSOCIÉTÉ

	Buvette 15 x 3	Remorque frigo
Membre Intersociété (Amicale de la Foire et Chasse)	20 €	50 €
Habitants de Saint-Maixent-de-Beugné hors Intersociété	35 €	80 €
Autres	55 €	150 €

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Formalités administratives en un clic :

Demande en ligne de son permis de conduire :
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Demande en ligne de sa carte d'identité :
<http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

Obligation de recensement dans les 3 mois après les 16 ans : sur www.service-public.fr, puis dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national ».

Pour toutes les personnes ne disposant pas d'accès internet à leur domicile, nous vous proposons cet accès gratuit, au secrétariat de la mairie. Vous pourrez ainsi réaliser toutes vos démarches.

Quelques coordonnées essentielles :

Gendarmerie :

5, route de St Pompain à Coulonges sur l'Autize
 Tél. 05 49 06 10 63

Pompiers :

Chemin des Chalonniers à Coulonges sur l'Autize
 Tél. 05 49 06 10 27

Assistantes maternelles :

Contactez le Relais des Assistantes Maternelles (RAM) de Coulonges au 05 49 16 08 45

Artisans et commerçants dans la commune

Bénéteau Patricia, magnétiseuse : 06 75 84 07 57
www.patriciabeneateau.com

Besselièvre Pierre, artisan peintre en bâtiment décoration : 05 49 75 22 32

Charrier Vincent, artisan électricité, chauffage, plomberie :

Chassagny Thierry, artisan menuiserie générale, ébénisterie : 06 85 40 12 39

Ferme de la Bazinière, vente Yaourts Vente de yaourts tous les jours ouvrables (sauf mercredi après-midi) de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h : 05 49 06 16 65
www.labaziniere.fr

Grelier Aurélien, exploitant forestier et vente de bois de chauffage : 09 74 56 36 10 www.sevres-bois.fr

Lavoie Jérôme, commerce bar-restaurant Le Fournil : 05 49 05 50 07

Renoux Benoît, artisan menuiserie générale, cuisines, ébénisterie : 05 49 06 01 13 www.benoit-renoux.fr

